

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ 2024



Délégation de service public
ville de Neuilly Plaisance



Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

Le stationnement qui fait bouger la ville

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20251210-DLB-2025-12-30-AR
Date de télétransmission : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025

INDIGO

Table des matières

1.	PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	5
1.1	Qui sommes-nous ?	6
1.2	INDIGO : Partenaire des villes et territoires pour une mobilité urbaine durable et harmonieuse.....	8
1.3	Concevoir, financer, construire et exploiter des parcs de stationnement	9
1.4	Soutenir le stationnement en voirie, pilier des politiques de la ville	10
1.5	Assurer la gestion des nouvelles restrictions urbaines (ZFE et ZTL)	11
1.6	Accompagner le développement des mobilités décarbonées	11
1.7	Développer de nouveaux services de proximité	12
1.8	Un engagement RSE fort pour une mobilité durable et responsable.....	13
1.9	La Fondation INDIGO : un engagement concret pour des villes plus solidaires et durables .	15
1.10	INDIGO reconnu pour sa gestion exemplaire des risques ESG par Sustainalytics	16
2.	LE CONTRAT	17
2.1	Le contrat.....	18
2.2	Vos interlocuteurs.....	18
2.3	Une organisation rigoureuse pour une expérience client optimale dans ses parkings.....	19
	La formation de nos collaborateurs.....	21
2.4	La Relation client	22
	Une sécurité renforcée et une assistance optimale 24/7 dans ses parkings	22
	L'excellence de l'expérience client, une priorité absolue.....	25
	Relation client Parc Bord de Marne.....	26
	Relation client parc Lamarque.....	27
2.5	La qualité de service chez Indigo : Une priorité absolue.....	28
2.6	Les Services.....	31
	Les Mobilités Douces.....	31
	Offre de bornes de recharge électrique	31
	Cyclopark	33
	Service de Proximité.....	33
	Radio Indigo : Votre compagnon d'information et de divertissement dans les parkings INDIGO	33
	Plan de quartier multimodal	34
	Station de lavage	34
3.	DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION	35
3.1	Parc Bord de Marne.....	36

Descriptif	36
Tarification	37
Vandalismes.....	38
Faits Marquants	38
L'animation commerciale.....	39
INDIGO Supporter Officiel des Jeux Olympique et Paralympique de Paris 2024	39
Une communication renforcée pour une expérience client optimale.	40
3.2 Parc Lamarque.....	42
Descriptif	42
Tarification	43
Vandalismes.....	43
3.3 Place Montgomery	44
Descriptif	44
Tarification	44
Vandalismes.....	44
4. MAINTENANCE & TRAVAUX.....	45
4.1 Maintenance des équipements.....	46
Équipement du Parc Bord de Marne	46
Équipement du parc Lamarque	47
Équipement du parc Lamarque	47
4.2 Les Travaux	48
Travaux du parc Bord de Marne	48
Travaux du parc Lamarque	52
5. ANALYSES.....	53
5.1 Parc Bord de Marne.....	54
Fréquentation horaire	54
Recette Horaire.....	55
Nombre d'abonnés et locations.....	56
Recette abonnée et location.....	57
Conclusion	58
5.2 Parc Lamarque.....	59
Fréquentation horaire	59
Recette Horaire.....	60
Nombre d'abonnés et locations.....	61
Recette abonnée et location.....	62
Conclusion	63

6.	PERSPECTIVES 2025.....	64
7.	BILAN FINANCIER.....	66
7.1	Parc Bord de Marne.....	67
	Compte de résultat.....	67
	Patrimoine.....	68
7.2	Parc Lamarque.....	69
	Compte de résultat.....	69
	Patrimoine.....	70
8.	Annexes.....	71
8.1	Note financière.....	72
8.2	Information sur les moyens mis en œuvre par le groupe INDIGO permettant de veiller au respect des principes d'égalité des usagers devant le service public, de neutralité et de laïcité du service public.....	73
8.3	Annexes Parc Bord de Marne.....	76
8.4	Annexes Parc Lamarque.....	84

Avant-Propos

Le présent rapport annuel du concessionnaire est établi conformément aux dispositions du code de la commande publique (Article L3131-5, et R 3131-2 à R3131-5). Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers. Il intègre désormais en annexe une note d'information sur les moyens mis en œuvre par le Groupe Indigo permettant de veiller au respect des principes d'égalité des usagers devant le service public, de neutralité et de laïcité du service public (loi n°2021-1109 du 24/08/2021, loi confortant le respect des principes de la République).

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments statistiques et n'ont pas de valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journalièrement. Ils peuvent ne pas être corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.). Les commentaires figurant dans ce rapport d'activité sont établis d'après les éléments statistiques. Les éléments comptables sont fournis en annexes.

Préambule

Le stationnement se réinvente face aux défis urbains et environnementaux, évoluant vers des solutions durables et connectées. INDIGO, leader mondial, joue un rôle clé dans cette transformation. L'entreprise intègre la mobilité électrique avec des bornes de recharge, favorise l'intermodalité en transformant les parkings en hubs de mobilité, et mise sur les services connectés pour une expérience utilisateur optimisée. L'urbanisme durable est au cœur de sa stratégie, avec des parkings s'intégrant harmonieusement dans l'environnement urbain. INDIGO innove constamment, s'engage pour l'environnement et collabore avec divers acteurs pour une mobilité durable. Son expertise et son engagement font d'INDIGO un architecte de la mobilité urbaine de demain, façonnant des parkings intelligents et respectueux de l'environnement.

LE STATIONNEMENT QUI FAIT BOUGER LA VILLE

INDIGO

Au service de centres urbains apaisés et en mouvement

01

DÉVELOPPER

l'accessibilité,
la durabilité et
le dynamisme
des territoires

02

RÉPONDRE

aux nouvelles
attentes des
citoyens à l'égard
des villes

03

DÉSENGORGER

et redynamiser
l'espace urbain

04

OFFRIR

de nouveaux
services



Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

Compte rendu d'activité 2024

4

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20251210-DL-B-2025-12-80-AR
Date de télétransmission : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025

Ville de Neuilly-sur-Seine

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE



Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

Compte rendu d'activité 2024

5

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20251210-DL-B-2025-12-80-AR
Date de télétransmission : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025

1.1 Qui sommes-nous ?

Fort de 60 ans d'expérience, INDIGO, acteur mondial du stationnement, simplifie la mobilité urbaine. Ses 10 000 collaborateurs s'engagent à offrir des solutions innovantes et durables, adaptées aux besoins des villes et de leurs usagers. INDIGO, ancré dans son histoire, investit dans les technologies de pointe pour créer des espaces de stationnement intelligents et respectueux de l'environnement, améliorant ainsi la qualité de vie en ville.

NOUS PUISONS NOTRE EXPERTISE DANS NOTRE ANCRAGE HISTORIQUE



ET DANS NOTRE CAPACITÉ À CAPTER LES ÉVOLUTIONS, VECTEUR DE NOTRE CROISSANCE CONTINUE

...À l'ère du digital et des mobilités douces



Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

Compte rendu d'activité 2024

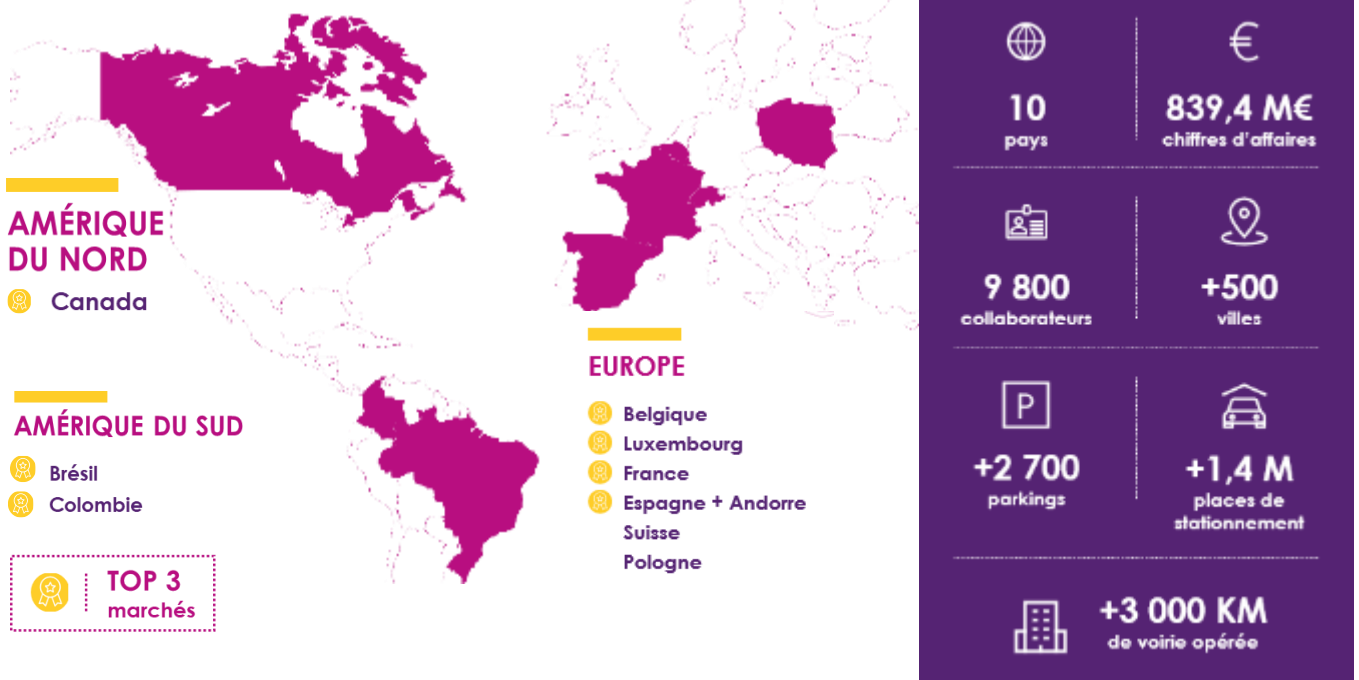
Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20251210-DL-B-2025-12-80-AR
Date de télétransmission : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025

INDIGO, leader mondial français du stationnement et de la mobilité individuelle, déploie son expertise dans plus de 500 villes et 10 pays. Le groupe conçoit et gère des solutions de stationnement innovantes, adaptées aux défis de la mobilité urbaine.

INDIGO s'engage à accompagner les collectivités dans leurs projets de transformation, en proposant des services variés : gestion de parkings, contrôle du stationnement en voirie, intégration des mobilités décarbonées, et développement de services de proximité tels que la logistique urbaine.

Avec l'application INDIGO Neo, INDIGO offre une expérience utilisateur fluide et simplifiée, facilitant les déplacements en ville. Le groupe se positionne ainsi comme un acteur clé de la mobilité durable, contribuant à façonner les villes de demain.

NOUS SOMMES LE LEADER MONDIAL DU STATIONNEMENT ET DE LA MOBILITE INDIVIDUELLE



Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

Compte rendu d'activité 2024

Accusé de réception en préfecture
 093-219300498-20251210-DLB-2025-12-80-AR
 Date de télétransmission : 22/12/2025
 Date de réception préfecture : 22/12/2025

1.2 INDIGO : Partenaire des villes et territoires pour une mobilité urbaine durable et harmonieuse

En tant qu'acteur majeur de la mobilité, INDIGO s'engage à accompagner les collectivités dans la conception et la mise en œuvre de politiques de stationnement et de mobilité innovantes et adaptées à leurs spécificités. Notre objectif : contribuer au rayonnement des centres-villes et à l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Des solutions de mobilité intelligentes et responsables

Pour répondre aux défis complexes de la mobilité urbaine, INDIGO imagine et déploie des solutions de stationnement et de mobilité toujours plus intelligentes, durables et centrées sur l'utilisateur. Nous développons également des services innovants, contribuant à dynamiser les villes et à renforcer leur attractivité.

Une expertise reconnue dans le stationnement en ouvrage

- INDIGO maîtrise l'ensemble des phases des projets de stationnement en ouvrage, de la conception à la gestion opérationnelle, en passant par le suivi de rénovation et la gestion des travaux.
- Nos réalisations intègrent des exigences environnementales élevées : perméabilisation des sols, ombrières végétales, production d'énergie photovoltaïque, favorisant ainsi la transition énergétique et la réduction de l'empreinte carbone.
- Nous accordons une place prépondérante aux mobilités douces, en équipant nos parkings de bornes de recharge électrique lente et rapide, et en aménageant des espaces sécurisés pour les vélos.
- Dans une démarche de décarbonation des centres-villes, nous transformons les zones sous-utilisées de nos parkings en espaces de logistique urbaine de proximité, facilitant ainsi la livraison du dernier kilomètre.

Des solutions innovantes pour le stationnement sur voirie

- INDIGO propose une gamme complète de services pour le stationnement sur voirie : équipement, collecte, maintenance, contrôle et recouvrement.
- Nous digitalisons les paiements grâce à notre plateforme Indigo Neo, offrant aux utilisateurs un parcours fluide et simplifié (accès mains-libres, réservation, abonnements en ligne).

Un partenariat de confiance avec les collectivités

- En tant que véritables partenaires des villes, nous sommes à l'écoute de nos clients et des autorités délégantes, et nous nous engageons à proposer des solutions sur mesure, adaptées à leurs besoins spécifiques.
- Notre force réside dans notre proximité avec les territoires, combinée à un standard d'excellence international, garantissant ainsi la qualité et la performance de nos services.

INDIGO se positionne comme un acteur incontournable de la mobilité urbaine, contribuant à construire des villes plus durables, plus intelligentes et plus agréables à vivre.

1.3 Concevoir, financer, construire et exploiter des parcs de stationnement

INDIGO, en tant que pionnier du modèle concessif, se distingue comme un partenaire stratégique pour les collectivités territoriales et les acteurs privés dans le domaine du stationnement. Fort de son expertise, le groupe investit dans le développement d'infrastructures modernes et performantes, apportant son savoir-faire dans **la conception, la construction, la rénovation et le financement de parkings**.

L'approche d'INDIGO est globale et personnalisée, allant de l'analyse approfondie des besoins spécifiques de chaque client au déploiement de solutions innovantes et adaptées. Le groupe maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur, garantissant une offre de stationnement en constante évolution.

INDIGO propose une gamme variée de modèles contractuels, tels que l'acquisition, le bail, la concession ou le contrat de prestation, afin de répondre aux besoins et aux contraintes de ses clients. La gestion opérationnelle des parkings est assurée avec rigueur, mettant l'accent sur la qualité de l'expérience utilisateur, avec des services d'accueil, de maintenance, de propreté et de sécurité.

La clientèle d'INDIGO est diversifiée, incluant des municipalités, des gares et aéroports, des hôpitaux, des centres commerciaux, des universités, des quartiers d'affaires et des espaces de loisirs. Cette diversité témoigne de **la capacité du groupe à s'adapter aux spécificités** de chaque secteur.

Enfin, INDIGO intègre les enjeux de la mobilité durable dans ses projets, en favorisant les solutions respectueuses de l'environnement, telles que les bornes de recharge pour véhicules électriques, les espaces dédiés aux mobilités douces et les services de logistique urbaine de proximité. Le groupe se positionne ainsi comme un **acteur engagé dans la construction de villes plus durables et agréables à vivre**.



NOTRE EXPERTISE TECHNIQUE

- Conception d'ouvrages & organisation de chantiers de construction
- Expertise en milieu contraint et complexe (centre-ville, présence de réseaux multiples)
- Bureau d'études & réseau de constructeurs, paysagistes et architectes partenaires



LA RELATION CLIENT, CIMENT DE NOTRE ORGANISATION

- Intervention 7/7, 24/24 grâce à un système de télé opération optimisé
- Agents mobiles dans nos parkings
- Pôle dédié à la relation client pour tous les échanges via les canaux digitaux



UN SAVOIR-FAIRE SUR TOUS LES SEGMENTS DE MARCHÉ

- Collectivités
- Centres commerciaux
- Hôpitaux
- Gares & aéroports
- Loisirs et événementiel
- Bureaux
- Hôtellerie
- Universités

1.4 Soutenir le stationnement en voirie, pilier des politiques de la ville

INDIGO maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur du stationnement en voirie, offrant une gamme complète de services pour répondre aux besoins des collectivités. De la collecte et la maintenance des horodateurs à la gestion des demandes clients, en passant par le paiement mobile et dématérialisé, et le contrôle, INDIGO assure une gestion efficace et transparente du stationnement sur voirie.

Un accompagnement personnalisé pour les collectivités

INDIGO accompagne les collectivités dans la définition et la mise en œuvre de leur politique tarifaire et de gestion des droits, en proposant des solutions sur mesure, adaptées à leurs spécificités.

Une solution complète pour le contrôle du stationnement payant

INDIGO propose une solution complète pour le contrôle du stationnement payant en voirie, incluant :

- Des équipes d'agents assermentés, formés et expérimentés.
- Des véhicules équipés de la technologie LAPI (lecture automatisée de plaque d'immatriculation), permettant un contrôle efficace et automatisé.
- Des logiciels de gestion performants, assurant le traitement de l'ensemble de la chaîne de contrôle, de la détection des infractions à la gestion des redevances.

Des outils de pilotage et de supervision pour une gestion digitalisée

Dans près de 20 villes françaises, INDIGO déploie des outils de pilotage et de supervision, offrant aux collectivités une vision en temps réel de l'activité du stationnement sur voirie. La gestion digitalisée et transparente des redevances facilite le suivi et le contrôle des revenus générés par le stationnement.

Un partenaire de confiance pour une mobilité urbaine optimisée

Grâce à son expertise et à son engagement, INDIGO se positionne comme un partenaire de confiance pour les collectivités, contribuant à l'optimisation de la gestion du stationnement en voirie et à l'amélioration de la mobilité urbaine.

NOUS SOMMES OPÉRATEURS DE VOIRIE DEPUIS PRÈS DE 60 ANS

+3 000 km

de voiries exploitées en France, Belgique, Luxembourg, Espagne, Pologne, au Brésil, Canada et en Andorre.



Nous conseillons et accompagnons les collectivités

dans la gestion du stationnement sur voirie, en mettant à leur disposition des outils adaptés à leurs stratégies de mobilité.

1.5 Assurer la gestion des nouvelles restrictions urbaines (ZFE et ZTL)

Pour améliorer la qualité de l'air, une directive européenne rend obligatoire la mise en place de ZFE (zones à faibles émissions) dans les principales agglomérations, dont certaines déploient aussi des ZTL (zones de trafic limité). En extension des services proposés en voirie, INDIGO souhaite aussi accompagner les collectivités dans la **gestion de ces zones de restriction**, avec une approche globale : l'élaboration et le déploiement de **parkings relais** d'une part, et la **mise en place de services de gestion et de contrôle des droits d'accès** d'autre part. INDIGO a par exemple mis en place un système de modulation tarifaire pour Madrid, qui compte l'une des plus grandes ZFE d'Europe.

1.6 Accompagner le développement des mobilités décarbonées

INDIGO se positionne comme un acteur majeur de la transition vers une mobilité urbaine durable. Avec pour objectif 11 000 points de charge d'ici 2025 (dont 8 000 en France), le groupe déploie **le plus grand réseau de recharge en milieu urbain**, proposant des solutions adaptées aux besoins des électromobilistes, qu'ils soient particuliers ou professionnels.

Au-delà de la recharge électrique, INDIGO s'engage activement dans le développement des mobilités décarbonées. L'offre Cyclopark, par exemple, propose des espaces de stationnement sécurisés et des services dédiés aux vélos, encourageant ainsi l'utilisation de modes de transport doux.

INDIGO accompagne les collectivités dans leurs projets de mobilité durable, en intégrant des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement : bornes de recharge, espaces dédiés aux mobilités douces, et services de logistique urbaine de proximité. Le groupe se positionne ainsi comme un partenaire de confiance pour construire des villes plus durables et agréables à vivre.

NOUS CRÉONS DES SOLUTIONS POUR LES NOUVELLES MOBILITES

CYCLOPARK
Stationnement sécurisé pour vélo

107 CYCLOPARKS DANS +50 VILLES
+4 700 PLACES

- des espaces de stationnement vélo au sein des parkings INDIGO
- des abris à vélos sécurisés en voirie pour inciter au co-voiturage et aux mobilités douces



BORNES DE RECHARGE
pour véhicules électriques

9 700 points de recharge pour voitures électriques dans les parcs de stationnement INDIGO.

OBJECTIF 2025 :
11 000
dont 8 000 en France

FLOTTE DE VÉLOS
20 000 vélos sur le terrain

INDIGO est actionnaire de Smovengo, l'opérateur français du plus grand réseau de vélos en libre-service au monde. Vélib', avec 454 000 abonnés.

Services clé en main pour les entreprises

Sur le site d'Aix les Bains à Marignane, nous offrons un service de mobilité vélo privé et connecté de 240 vélos en libre-service.

1.7 Développer de nouveaux services de proximité

INDIGO : Réinventer les espaces urbains pour une logistique du dernier kilomètre optimisée

Face aux défis croissants de la logistique urbaine, INDIGO transforme ses infrastructures pour répondre aux besoins évolutifs des entreprises et des particuliers. En reconvertissant des espaces de stationnement en hubs logistiques, nous offrons une solution innovante pour la livraison et le retrait de colis, le stockage et d'autres services logistiques.



Des espaces logistiques stratégiques au cœur des villes

Conscients de la nécessité de fluidifier et de décarboner l'acheminement des marchandises en centres-villes, INDIGO déploie des espaces logistiques dédiés au sein de ses parkings.

Cette approche permet de rapprocher les flux logistiques des consommateurs, réduisant ainsi les distances de livraison et les émissions de CO2.

Un potentiel logistique considérable au service des acteurs urbains

Avec près de 100 000 m² de potentiel logistique identifiés en France au sein de nos ouvrages, INDIGO offre aux transporteurs, aux logisticiens et aux e-commerçants des surfaces disponibles et modulables, idéalement situées en hypercentre urbain. Ces espaces permettent de mettre en place des solutions de livraison du dernier kilomètre efficaces et durables, telles que :

- Des points de retrait de colis sécurisés et accessibles 24/7.
- Des espaces de stockage temporaire pour les livraisons groupées.
- Des plateformes de micro-distribution pour les vélos-cargo et les véhicules électriques.
- Des zones de consolidation pour optimiser les tournées de livraison.

Un acteur engagé dans la décarbonation de la logistique urbaine

INDIGO s'engage à accompagner la transition vers une logistique urbaine plus respectueuse de

NOUS CONTRIBUONS AU DÉVELOPPEMENT D'UNE LOGISTIQUE URBAINE DÉCARBONÉE

En ouvrant nos espaces disponibles en cœur de ville

AMÉNAGEMENT DE ZONES LOGISTIQUES :

chambres froides, espaces click&collect, plateformes aménagées et dédiées... pour acheminer dans les meilleures conditions les flux de marchandises qui entrent, sortent et circulent dans la ville.



l'environnement. En intégrant des solutions de mobilité douce et en favorisant l'utilisation de véhicules électriques, nous contribuons à réduire l'empreinte carbone de la livraison en ville.

INDIGO : Un partenaire de confiance pour une logistique urbaine innovante et durable

En transformant ses parkings en hubs logistiques, INDIGO se positionne comme un acteur clé de la logistique urbaine, offrant des solutions innovantes et durables pour répondre aux besoins des villes et des entreprises.

1.8 Un engagement RSE fort pour une mobilité durable et responsable.

Conscient de sa responsabilité sociétale, INDIGO a renforcé son engagement en matière de développement durable en adhérant au Pacte mondial des Nations Unies en 2022. Cette adhésion témoigne de notre volonté de contribuer activement aux objectifs de développement durable (ODD) et de promouvoir des pratiques responsables à tous les niveaux de notre activité.

Une stratégie ESG ambitieuse et des objectifs chiffrés

Dans le cadre de notre stratégie ESG volontariste (environnement, social et gouvernance), nous nous sommes fixés des objectifs ambitieux pour réduire notre impact environnemental et favoriser une mobilité plus durable. Ces objectifs sont notamment reflétés dans nos engagements de refinancement lié au développement durable :

- **Réduction des émissions de CO2** : Nous nous engageons à réduire nos émissions de CO2 liées aux scopes 1 et 2 de 5% par an, avec pour objectif une baisse de 40% d'ici 2029 par rapport aux émissions de 2019.
- **Développement de la recharge électrique** : Nous nous engageons à multiplier par quatre notre capacité de recharge pour véhicules électriques entre 2021 et 2029, afin de soutenir l'essor de la mobilité électrique.

UNE STRATÉGIE ESG VOLONTARISTE

INDIGO

Des critères ESG reflétant l'activité du groupe et son impact dans la Cité



UN ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL que nous déclinons au cœur de nos exploitations

INDIGO



Un employeur engagé et responsable

Avec près de 10 000 collaborateurs répartis dans 500 villes, INDIGO est un employeur local qui valorise la diversité et l'inclusion. Nous proposons des emplois diversifiés, contribuant ainsi au dynamisme des territoires où nous sommes présents.

La sécurité au travail est une priorité absolue pour INDIGO. Nous avons mis en place une politique Santé, Sécurité & Environnement rigoureuse, visant à garantir un environnement de travail sûr et sain pour tous nos collaborateurs.

Nous investissons dans le développement des compétences de nos collaborateurs, en proposant des programmes de formation continue et des opportunités d'évolution professionnelle. Nous nous engageons également en faveur de l'égalité des chances et de la diversité, afin de créer un environnement de travail inclusif et équitable.

- Taux d'accès à la formation : **74,4%**.
- Taux de femmes managers : **30,6%**.

UN ENGAGEMENT SOCIAL EN TANT QU'EMPLOYEUR LOCAL ET RESPONSABLE

INDIGO

POLITIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ



Prévention & formations santé sécurité.

Soit **26 %** du total des heures de formation en 2023

POLITIQUE DE FORMATION



Campus INDIGO & écoles de formation dans nos différentes filiales.

74,4 % taux d'accès à la formation

DÉVELOPPEMENT & PROGRAMMES RH INTERNES



Parcours de qualification professionnelle (CQP), programme jeunes talents, promotion interne.

7 % de collaborateurs promus en 2023

ÉGALITÉ DES CHANCES ET DIVERSITÉ



Politique zéro discrimination.

90/100 Index de l'égalité professionnelle (France, 2023)

Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

Compte rendu d'activité 2024

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20251210-DL-B-2025-12-80-AR
Date de télétransmission : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025

1.9 La Fondation INDIGO : un engagement concret pour des villes plus solidaires et durables

Au cœur de l'engagement sociétal du groupe INDIGO se trouve la Fondation INDIGO, une entité dédiée à la promotion d'une ville plus solidaire, agréable et durable. La fondation s'inscrit dans la continuité de l'engagement historique du groupe au service des villes, en soutenant des initiatives qui renforcent le lien social, favorisent l'inclusion et améliorent le cadre de vie des citoyens.

Une mission axée sur le vivre-ensemble et la qualité de vie

La Fondation INDIGO a pour mission de soutenir des projets d'intérêt général portés par des structures à but non lucratif, principalement des associations. Elle se concentre sur des initiatives qui contribuent à améliorer le vivre-ensemble et la qualité de vie en milieu urbain, en accord avec la raison d'être du groupe : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ».

Des actions concrètes et un soutien aux initiatives locales

Dotée d'un budget annuel dédié, la fondation apporte un soutien financier et logistique à des projets qui répondent à ses objectifs. Elle encourage également l'engagement des collaborateurs du groupe INDIGO, en soutenant des projets qu'ils portent et en favorisant le bénévolat.

Un acteur engagé pour une ville durable

La Fondation INDIGO incarne la volonté du groupe de contribuer positivement aux territoires où il est présent. Elle s'engage à soutenir des initiatives qui favorisent la transition vers une ville plus durable, en encourageant les projets qui intègrent des enjeux environnementaux et sociaux.

En résumé, la Fondation INDIGO est un acteur essentiel de la politique RSE du groupe, en soutenant des projets concrets qui contribuent à construire des villes plus humaines, solidaires et durables



1.10 INDIGO reconnu pour sa gestion exemplaire des risques ESG par Sustainalytics

L'agence de notation extra-financière Sustainalytics, un leader mondial dans l'analyse des risques Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG), a récemment attribué à INDIGO une évaluation témoignant de la solidité de sa gestion des enjeux de durabilité. En février 2024, Sustainalytics a estimé que le Groupe présentait un « faible risque » de subir des impacts financiers significatifs liés aux facteurs ESG, soulignant ainsi la pertinence de sa stratégie et de ses actions en matière de développement durable.

Cette évaluation, qui repose sur une analyse rigoureuse des risques ESG spécifiques au secteur d'activité d'INDIGO, met en lumière la capacité du Groupe à anticiper et à gérer ces risques de manière efficace. La notation de 12,6 attribuée à INDIGO reflète la performance du Groupe dans la mise en œuvre de pratiques responsables et durables, plaçant ainsi INDIGO parmi les entreprises les plus performantes de son secteur en matière de gestion des risques ESG.



Un gage de confiance pour les parties prenantes

Cette reconnaissance par Sustainalytics constitue un gage de confiance pour les investisseurs, les clients et les autres parties prenantes d'INDIGO, qui sont de plus en plus attentifs aux enjeux de durabilité. Elle témoigne de l'engagement du Groupe à intégrer les critères ESG au cœur de sa stratégie et de ses opérations, et à contribuer activement à la transition vers une économie plus durable.

INDIGO : un acteur engagé pour une mobilité responsable

Cette évaluation positive de Sustainalytics confirme la pertinence de la stratégie RSE d'INDIGO, qui se traduit par des actions concrètes en matière de réduction de l'empreinte environnementale, de développement de la mobilité durable et d'engagement social. Le Groupe poursuit ses efforts pour renforcer sa performance ESG et contribuer à la construction d'un avenir plus durable.

Score and Risk Category

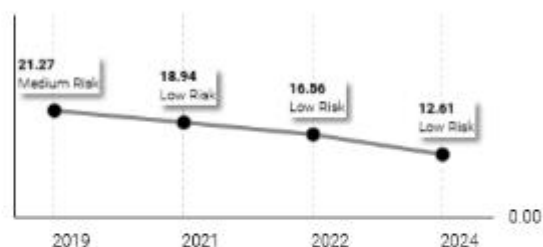
12.6 Low Risk



ESG Risk Rating Score Change Log

The company is at low risk of experiencing material financial impacts from ESG factors, due to its low exposure and strong management of material ESG issues. The company is not publicly held, which reduces its corporate governance risk compared to its peers. Furthermore, the company has not experienced significant controversies.

ESG Risk Rating History



[LEARN MORE ABOUT OUR METHODOLOGY](#)

2. LE CONTRAT



Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

Compte rendu d'activité 2024

17

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20251210-DL-B-2025-12-80-AR
Date de télétransmission : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025

2.1 Le contrat

En 1991, la ville de Neuilly Plaisance a conclu un contrat de délégation de service public pour l'exploitation des parcs Bords de Marne, Lamarque et place Montgomery.

Société Titulaire du contrat : **Société Auxiliaire de Parcs de la Région Parisienne (SAPP)**

Société Exploitante : **INDIGO PARK**

Début du contrat : **01/05/1991**

Echéance du contrat : **30/04/2031**

Date du dernier avenant : Novembre 2022

Historique du contrat

Avenant N°	Date	Objet de l'avenant
1	30/06/2015	Redéfinition des grilles tarifaires au temps passé et adaptation des modalités d'indexation de ces tarifs
2	11/2022	Avenant concernant l'application de la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République

2.2 Vos interlocuteurs

2.2.1 Pilotes de la relation commerciale

Julien GRAVINI, Directeur Régional

En tant que responsable de la région, Julien GRAVINI supervise l'ensemble des activités commerciales et opérationnelles.

Il travaille en étroite collaboration avec le Directeur de Secteur pour garantir la mise en œuvre de la politique qualité et commerciale d'INDIGO.

Il entretient des relations régulières avec les clients et apporte son soutien aux équipes de terrain pour le déploiement des offres commerciales.

Antoine BIDET, Directeur de Secteur

Antoine Bidet est votre interlocuteur privilégié pour la gestion de la relation contractuelle et l'exploitation des parcs et voiries.

Il assure le développement du secteur en privilégiant les relations avec les partenaires locaux.

Ses responsabilités incluent :

- Le pilotage de l'activité du secteur Hauts-de-France, avec une supervision des résultats financiers et de la réalisation des contrats.
- L'identification des produits et services à développer dans le cadre d'actions commerciales.
- La gestion des moyens humains, matériels et techniques nécessaires à l'exploitation.
- Le rôle d'interlocuteur quotidien auprès des partenaires locaux et des services supports d'INDIGO.
- La participation à la définition et la garantie de l'application de la politique d'exploitation de la Direction Régionale.

2.2.2 Pilotes de la performance opérationnelle

Najib BOUCHTAR – Responsable de District

Sous la responsabilité du Directeur de Secteur, Najib Bouchtar assure la gestion opérationnelle des parcs et voiries.

Il développe les relations avec les partenaires locaux, assurant une représentation et un rôle de conseil ou d'assistance au quotidien.

Malcolm SPITZ – Responsable de sites

Sous la responsabilité du Responsable de District, Malcolm Spitz est garant du bon fonctionnement des parcs.

Il assure le management des équipes de terrain et le suivi des prestataires et fournisseurs.

Cette organisation permet d'assurer une gestion efficace et une communication fluide, garantissant ainsi la qualité des services proposés par INDIGO.

2.3 Une organisation rigoureuse pour une expérience client optimale dans ses parkings

Afin de garantir un service de qualité et homogène dans l'ensemble de ses parkings, INDIGO a mis en place une organisation structurée, articulée autour de trois exigences fondamentales :

- **L'entretien rigoureux des ouvrages et des équipements** : INDIGO veille à la propreté, à la maintenance et à la sécurité de ses infrastructures, afin d'offrir un environnement agréable et sûr aux utilisateurs.
- **L'accueil chaleureux et personnalisé des clients** : INDIGO s'engage à offrir un service client de qualité, en mettant à disposition des agents compétents et disponibles pour répondre aux besoins des utilisateurs.
- **La gestion efficace et transparente des flux financiers** : INDIGO assure une gestion rigoureuse des transactions financières, garantissant la fiabilité et la sécurité des paiements.



Une structure organisationnelle performante

Pour atteindre ces objectifs, INDIGO s'appuie sur une structure organisationnelle performante, comprenant :

- Des responsables de district, chargés de superviser l'activité des parkings sur leur territoire.

- Des responsables de sites, garants de la qualité du service et de la gestion opérationnelle des parkings.
- Des référents commerciaux et administratifs, assurant le lien avec les clients et les partenaires.
- Des agents et techniciens d'exploitation, mobilisés sur le terrain pour assurer l'entretien et la maintenance des installations.
- Des techniciens de maintenance spécialisés, intervenant sur l'ensemble des parkings du district pour assurer la maintenance préventive et curative des équipements.



Un engagement fort envers la satisfaction client

Les équipes d'INDIGO ont à cœur de faciliter le parcours client, en leur offrant un service personnalisé et de qualité. À Strasbourg, la présence renforcée des équipes sur le terrain, grâce à la Base Locale d'Intervention (BLI), permet d'assurer une réactivité optimale.

Une gestion à distance efficace grâce au CNTO

Pour compléter son dispositif, INDIGO s'appuie sur le Centre National de Télésurveillance Opérationnelle (CNTO), basé à La Défense. Ce centre assure une gestion à distance efficace des parkings, permettant de superviser les installations, de traiter les incidents et d'optimiser les flux.

Grâce à cette organisation rigoureuse et à son engagement envers la satisfaction client, INDIGO garantit une expérience de stationnement optimale dans l'ensemble de ses parkings.

Najib BOUCHTAR

Responsable de District

Organisation sur le territoire de la Ville de
Neuilly Plaisance

Jonathan RALAMBO

Référent administratif et
commercial

Malcolm SPITZ

Responsable BLI

Parcs

Neuilly Plaisance
Bord de Marne

Neuilly Plaisance
Lamarque

La formation de nos collaborateurs

Durant l'année 2023, plusieurs de nos collaborateurs ont pu bénéficier de formations, aussi bien en présentiel qu'en distanciel. Les modalités pédagogiques sont variées, à travers des mises en situations en e-learning et en présentiel.

Poste	FORMATION
Responsable BLI	Parcours CQP Responsable exploitation ERP PS
Référent Com / Adm	NAV Achat / SIGC
Agent d'exploitation	Recyclage Habilitation Électrique
Agent d'exploitation	SSIAP

Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

Compte rendu d'activité 2024

21

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20251210-DL-B-2025-12-80-AR
Date de télétransmission : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025

2.4 La Relation client

Une sécurité renforcée et une assistance optimale 24/7 dans ses parkings

La sécurité des personnes et des biens est une priorité absolue pour INDIGO. C'est pourquoi l'ensemble de nos parkings est équipé de technologies de pointe et d'un dispositif de surveillance performant, fonctionnant 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.



Un Système d'Aide à l'Exploitation NORA centralisé et performant

Le Système d'Aide à l'Exploitation NORA est le cœur de notre dispositif de sécurité. Il permet de centraliser et de surveiller en temps réel l'ensemble des alarmes et des équipements techniques de nos parkings :

- Alarmes incendie et effraction
- Pompes de relevage
- Réseau informatique
- Coupures électriques
- Système de vidéoprotection

Ces informations sont accessibles localement dans chaque parking, à distance depuis la Base Locale d'Intervention (BLI) et depuis notre Centre National de Téléopération et d'Assistance (CNTO), situé à La Défense.

Une vidéoprotection renforcée et des points d'appel connectés

Pour une réactivité optimale en cas d'incident, nous avons renforcé notre système de vidéoprotection dans tous nos parkings. De plus, tous les points d'appel (caisses automatiques, bornes de sortie, espaces d'accueil) sont connectés à NORA, permettant aux clients d'obtenir une assistance rapide et efficace.

Un système d'appel général pour une communication interne efficace

Un système d'appel général, diffusant des messages via des haut-parleurs, permet de contacter les agents en ronde, même s'ils ne sont pas joignables par smartphone.

Le Centre National de Téléopération et d'Assistance (CNTO) : une innovation exclusive pour une sécurité maximale

Le CNTO, fruit de notre démarche d'innovation, est un atout majeur pour garantir la sécurité de nos clients. Grâce à une technologie de pointe, les téléopérateurs du CNTO assurent une surveillance continue des parkings, en complément des équipes sur le terrain.

Une réponse en temps réel aux besoins des clients

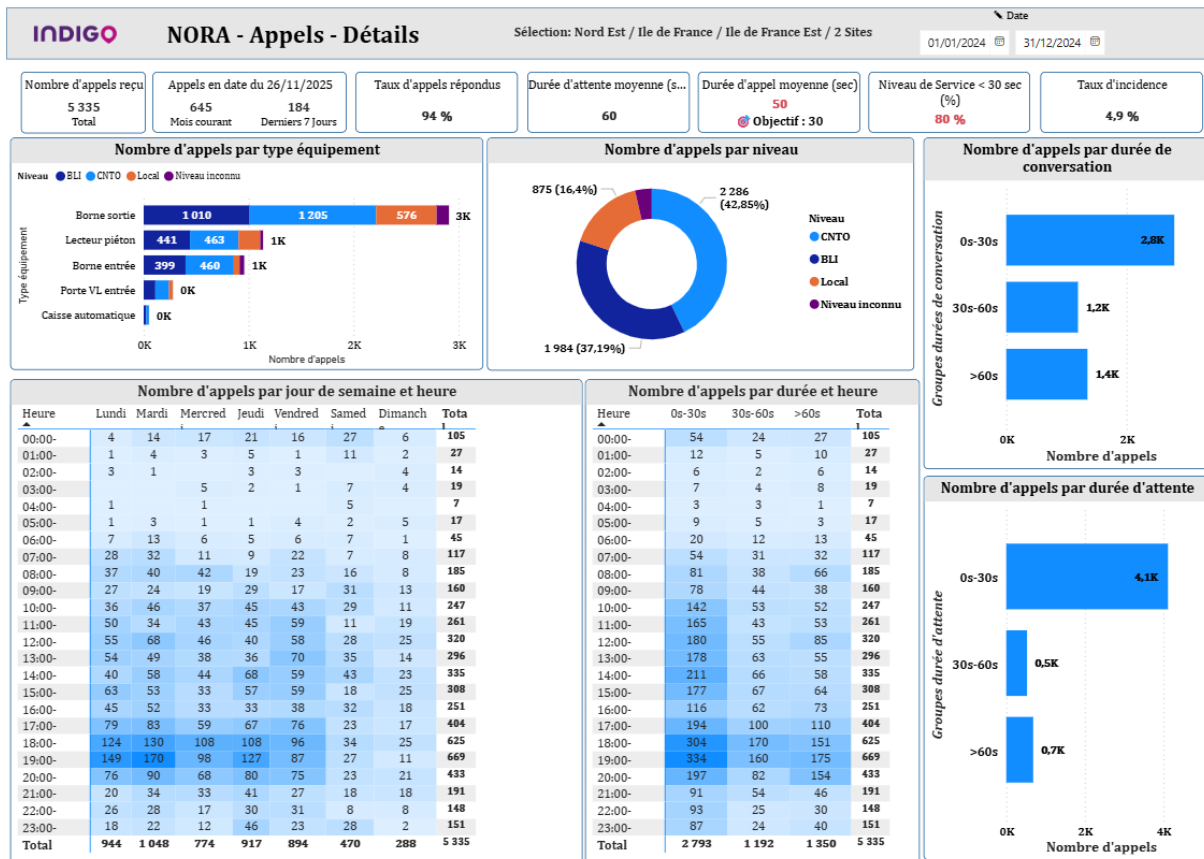
La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux téléopérateurs du CNTO de répondre en temps réel aux attentes des clients, qu'ils soient automobilistes ou piétons, à n'importe quelle étape de leur parcours.

Une sécurité garantie 24/7, 365 jours par an

Le CNTO assure une liaison permanente entre les clients et les équipes d'INDIGO, garantissant une sécurité maximale à tout moment.

Performance de la téléopération des parking Neuilly Bord De Marne et Lamarque en 2024

En 2024, les parkings de Neuilly Plaisance ont enregistré un volume de 5 335 sollicitations, témoignant de son activité soutenue et de l'importance de son service client. La réactivité des équipes a permis de traiter 94 % de ces demandes localement, assurant ainsi une prise en charge rapide et efficace des usagers.



Plus de 80 % des sollicitations ont reçu une réponse en moins de 60 secondes, soulignant l'engagement d'INDIGO à offrir un service client de qualité et réactif. Les pics d'activité sont observés les samedis après-midi, avec une concentration des demandes au niveau des bornes de sortie. Cette analyse précise permet d'optimiser la présence des équipes et d'anticiper les besoins des clients aux moments clés.

L'excellence de l'expérience client, une priorité absolue

INDIGO s'engage à offrir une expérience client exceptionnelle, fondée sur une relation client réactive, personnalisée et omnicanale. Nous plaçons la satisfaction de nos clients au cœur de nos préoccupations, en leur offrant un service de qualité, adapté à leurs besoins et à leurs attentes.

Un Centre de Relation Client dédié et une proximité renforcée

Pour assurer une réactivité et une proximité optimales, INDIGO a mis en place un Centre de Relation Client, en lien permanent avec nos boutiques locales. Cette synergie permet de garantir un traitement rapide et efficace des demandes, ainsi qu'une connaissance approfondie des spécificités locales.

Des canaux de communication multiples pour une accessibilité optimale

Nous accordons une grande importance aux avis et commentaires de nos clients, qui nous permettent d'améliorer continuellement nos services. C'est pourquoi nous mettons à leur disposition divers canaux de communication :



- **Formulaire de contact en ligne** : Disponible sur notre site internet, il permet de soumettre facilement une demande ou une réclamation. Voici le lien direct: <https://www.indigoneo.fr/fr/customer-service/new-request>
- **Email** : Nos équipes sont joignables par email pour répondre à toutes les questions et demandes d'assistance. Voici les adresses : service.client@group-indigo.com ou help.eu@indigoneo.com
- **Téléphone** : Un numéro de téléphone dédié permet de joindre nos conseillers du lundi au samedi, de 9h à 20h. Voici le numéro : 0 973 72 33 13 (prix d'un appel local).
- **Courrier postal** : Une adresse postale est également disponible pour les correspondances écrites. Voici l'adresse : INDIGO – The Curve – 48/40 avenue du Général de Gaule – TSA 43214 – 92919 Paris La Défense Cedex.

Nos engagements envers nos clients

- **Traitement rapide et efficace des demandes** : Nous nous engageons à traiter les demandes de nos clients en moins de 48h avec des exigences de moins de 12h pour les demandes les plus urgentes.
- **Réponses claires et personnalisées** : Grâce à la centralisation des demandes nous avons la capacité de faire intervenir toute la chaîne des compétences de l'entreprise pour apporter des réponses précises et adaptées à chaque situation.
- **Écoute attentive et bienveillante** : Nous accordons une importance particulière à l'écoute de nos clients et à la compréhension de leurs besoins.

- **Satisfaction client optimale** : Notre objectif est de garantir la satisfaction de nos clients à chaque interaction.

Un engagement continu pour améliorer l'expérience client

Au-delà des canaux de communication traditionnels, INDIGO s'engage à :

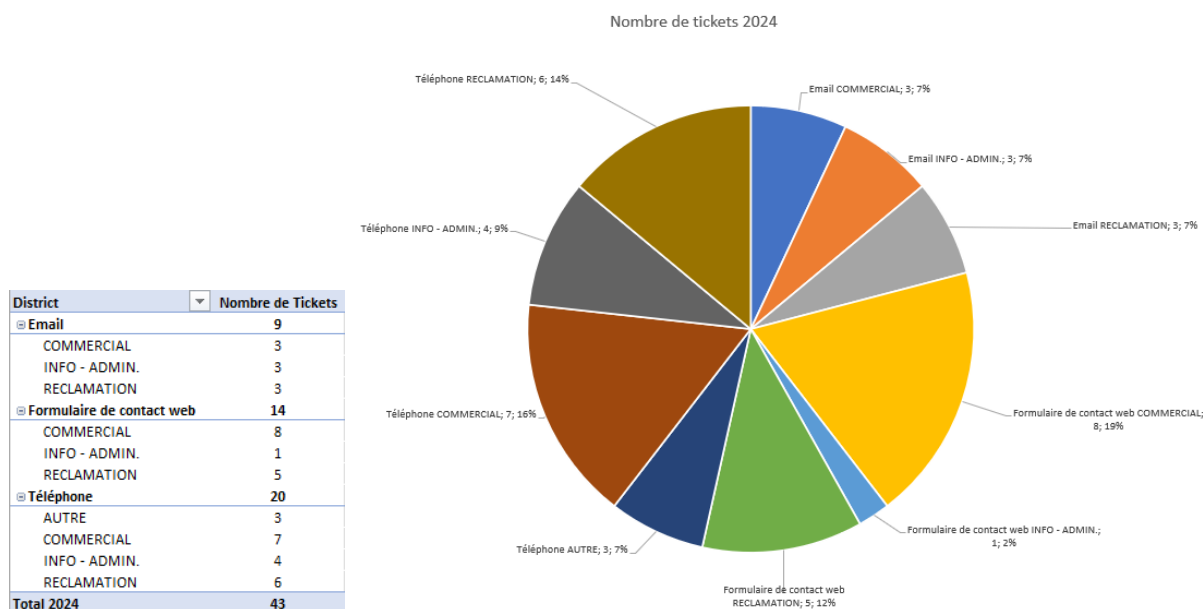
- **Développer sa présence sur les réseaux sociaux** : Pour interagir directement avec ses clients et répondre à leurs questions en temps réel.
- **Mettre en place des outils en ligne** : Pour faciliter l'accès aux informations et simplifier les démarches des clients.
- **Personnaliser la communication** : En adaptant les messages et les services aux besoins et aux attentes de chaque client.
- **Mesurer la satisfaction client** : En recueillant régulièrement les avis des clients et en mettant en place des actions d'amélioration continue.

INDIGO s'engage à être un partenaire de confiance pour ses clients, en leur offrant un service de qualité, transparent et personnalisé.

En 2024 pour les parcs de Neuilly Plaisance, le Service Relation Client a traité les demandes réparties de la façon suivante :

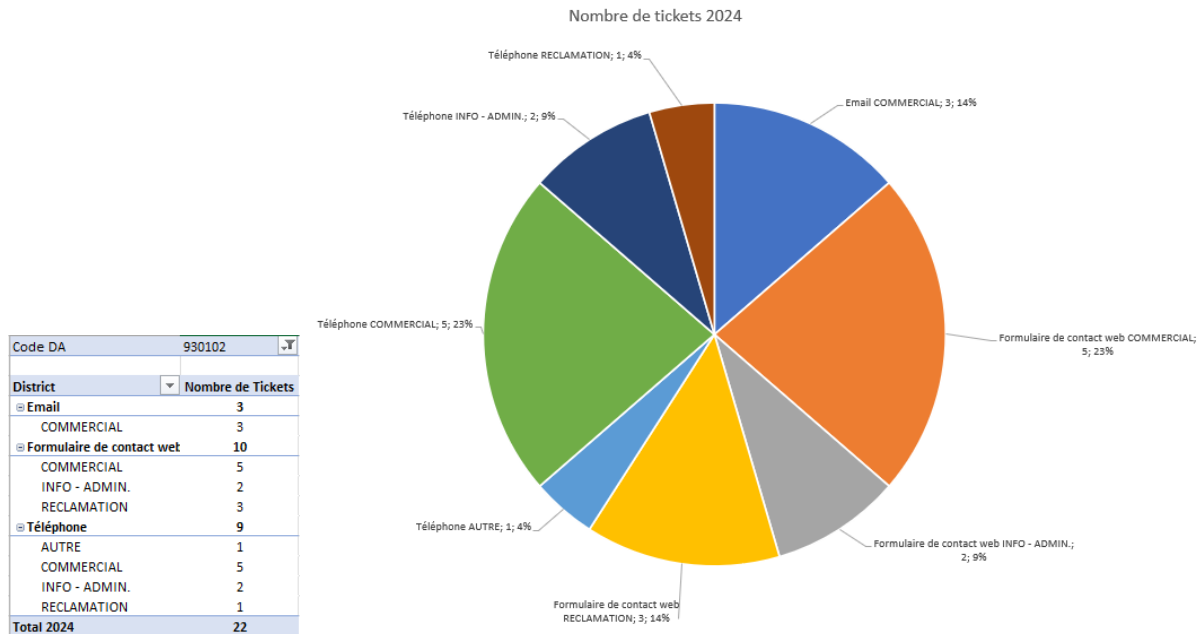
Relation client Parc Bords de Marne

Le parc Bords de Marne a pour l'année 2024 été l'objet de 43 demandes qui sont répartie comme ci-dessous :



Relation client parc Lamarque

Le parc Lamarque a pour l'année 2023 été l'objet de 22 demandes qui sont réparties comme ci-dessous :



Code DA	930102	₣
District	Nombre de Tickets	
⊖ Email	3	
COMMERCIAL	3	
⊖ Formulaire de contact wet	10	
COMMERCIAL	5	
INFO - ADMIN.	2	
RECLAMATION	3	
⊖ Téléphone	9	
AUTRE	1	
COMMERCIAL	5	
INFO - ADMIN.	2	
RECLAMATION	1	
Total 2024	22	

2.5 La qualité de service chez Indigo : Une priorité absolue

Engagement et transparence

Depuis plusieurs années, Indigo s'engage en toute transparence à faire progresser la qualité de service au sein de ses parkings et dans sa relation client. Cette démarche s'articule autour de quatre critères clés qui permettent d'obtenir une vision à 360° de la qualité :

1. L'excellence du parcours client : une évaluation rigoureuse et des actions concrètes

En 2024, les parkings INDIGO ont obtenu une moyenne de 88% aux visites mystères, un résultat remarquable qui témoigne de la qualité de service et de l'engagement constant des équipes. Ces visites mystères, réalisées par un organisme indépendant, permettent d'évaluer de manière objective l'expérience client dans nos parkings, en analysant des critères tels que la propreté, la sécurité, la signalétique, l'accueil et la réactivité des équipes.

Ce score de 88% reflète les efforts déployés par INDIGO pour offrir une expérience de stationnement optimale à ses clients. Il souligne l'engagement des équipes sur le terrain, qui s'efforcent au quotidien de garantir la propreté et la sécurité des installations, d'orienter et d'assister les clients, et de résoudre rapidement les éventuels problèmes.

Ce résultat est également le fruit d'une politique de formation continue et de sensibilisation des collaborateurs, afin de les doter des compétences nécessaires pour répondre aux attentes des clients et assurer un service de qualité. INDIGO s'engage à maintenir ce niveau de performance, en poursuivant ses efforts d'amélioration continue et en investissant dans des solutions innovantes pour faciliter le stationnement et renforcer la satisfaction client.

2. La voix du client : une écoute attentive et une prise en compte des avis

Chez INDIGO, nous considérons que chaque avis client est une opportunité d'améliorer nos services. C'est pourquoi nous accordons une importance capitale aux retours de nos utilisateurs, en particulier ceux exprimés sur la plateforme Google, où la transparence et l'authenticité des témoignages sont primordiales.



Chaque commentaire, qu'il soit positif ou négatif, fait l'objet d'une analyse approfondie par notre service client, en collaboration étroite avec les équipes locales. Cette approche personnalisée nous permet de comprendre le contexte de chaque situation et d'apporter des réponses adaptées et pertinentes.

Nous ne nous contentons pas de répondre aux commentaires ; nous les utilisons comme un levier d'amélioration continue. Les remarques et suggestions de nos clients sont étudiées avec la plus grande attention, et nous mettons en œuvre des solutions concrètes pour optimiser l'expérience client. Qu'il s'agisse d'améliorer la signalétique, de renforcer la propreté, d'optimiser les flux de circulation ou de développer de nouveaux services, nous nous engageons à prendre en compte les besoins et les attentes de nos utilisateurs.

Avec une note moyenne de 63,4, soit 3,2 étoiles, les parkings INDIGO se situent dans la moyenne haute des établissements de ce type sur Google. Ce résultat reflète notre engagement à offrir un service de qualité et à répondre aux attentes de nos clients. Nous

sommes conscients que chaque avis compte et nous poursuivons nos efforts pour améliorer continuellement nos performances et offrir une expérience client toujours plus satisfaisante.

3. La qualité de la relation client : une évaluation indépendante et des actions d'amélioration



Afin de garantir une qualité de service irréprochable, INDIGO met en œuvre des audits rigoureux dans ses boutiques. Deux fois par an, un organisme externe réalise des appels et mailings mystères pour évaluer la qualité du traitement des demandes clients. Ces audits permettent d'identifier précisément les points d'amélioration et de mettre en place des actions correctives ciblées, assurant ainsi une amélioration continue de l'expérience client.

Cette démarche, instaurée depuis quatre ans, a porté ses fruits. La note actuelle de 74,5% témoigne des progrès significatifs réalisés, avec une augmentation de plus de 18% depuis la mise en place de ces audits. Cette progression démontre l'engagement d'INDIGO à écouter ses clients et à adapter ses services pour répondre au mieux à leurs attentes.

4. La satisfaction client : un objectif central et une démarche d'amélioration continue

INDIGO considère la satisfaction client comme un pilier fondamental de son activité, déployant un dispositif rigoureux pour analyser et améliorer en continu l'expérience utilisateur. L'ensemble des demandes, provenant de divers canaux de communication, est centralisé et analysé, offrant une vision complète des attentes et des besoins des clients. Des enquêtes de satisfaction sont systématiquement envoyées après chaque interaction, permettant de recueillir des retours précis et de mesurer la qualité des services. Les remarques des clients sont analysées quotidiennement par les équipes locales, qui mettent en œuvre des actions correctives pour améliorer l'expérience utilisateur.

Des évaluations globales sont réalisées régulièrement, comparant les performances des parkings et permettant de définir des plans d'action ciblés. Grâce à cette approche, la satisfaction client a progressé de 12% en quatre ans, atteignant 78,4% en 2024.

La qualité de service est un élément clé de la rémunération des managers, renforçant l'engagement de tous les collaborateurs à offrir une expérience client exceptionnelle

Conclusion : Un engagement continu pour l'excellence

INDIGO démontre sa détermination à se positionner comme un acteur de référence dans le secteur du stationnement grâce à un engagement constant envers l'amélioration continue. Cette démarche proactive se manifeste par une écoute attentive des besoins de ses clients, permettant ainsi d'adapter ses services en permanence. L'entreprise intègre également l'innovation technologique, afin de simplifier et d'optimiser l'expérience de stationnement pour tous. En parallèle, INDIGO s'engage activement en faveur de la mobilité durable, contribuant ainsi à un avenir plus respectueux de l'environnement. En somme, cet engagement continu pour l'excellence témoigne de la volonté d'INDIGO d'offrir une expérience client exceptionnelle et de façonner l'avenir du stationnement.



En 2024, les parkings de Neuilly Plaisance ont obtenu la note suivante :

Les parkings ont obtenu la note de **97.3%** de satisfaction.



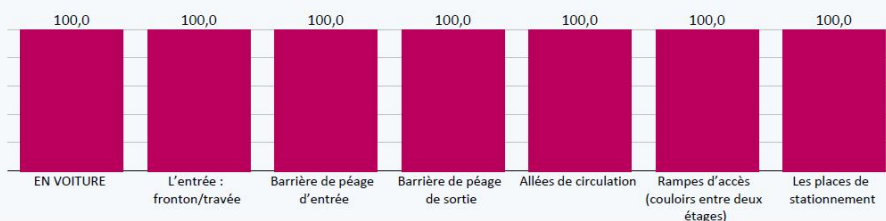
Score Global
2024 : 97,0 / 100



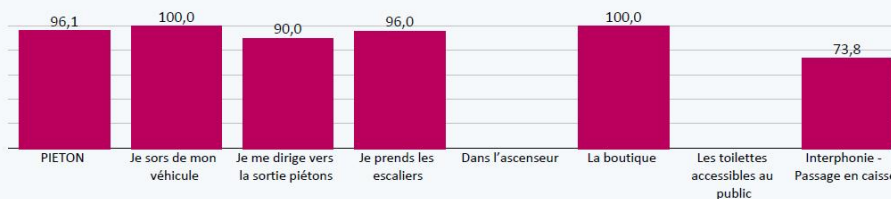
Score Incontournables
2024 : 97,3 / 100



2024_Vague1



2024_Vague1



2.6 Les Services

Les Mobilités Douces

Offre de bornes de recharge électrique

Chez INDIGO, nous sommes convaincus que la transition vers des modes de transport plus durables est un impératif pour préserver notre environnement. C'est pourquoi nous nous engageons activement à déployer des solutions de recharge électrique pratiques, accessibles et adaptées aux besoins de nos clients, contribuant ainsi à l'essor de la mobilité électrique en milieu urbain.

Un réseau de recharge électrique en constante expansion

Avec près de 5 400 points de charge répartis dans ses parkings, INDIGO est le premier réseau de recharge en milieu urbain en France, offrant une solution de recharge de proximité idéale pour les véhicules électriques. Nos bornes, compatibles avec les prises T2 et T3, délivrent une puissance de 7 kVa, assurant une recharge complète en 4 heures environ.

Des offres Park & Charge flexibles et adaptées à tous les usages

Pour répondre à la diversité des besoins de nos clients, nous avons développé une gamme d'offres Park & Charge :

- **À la carte** : Une solution flexible pour les recharges occasionnelles, avec une facturation basée sur la durée et la consommation (kWh). En outre nos bornes sont accessible à la plupart des opérateurs de mobilité.
- **Open** : Un abonnement mensuel forfaitaire à 69€/mois offrant un accès illimité aux bornes INDIGO, idéal pour les utilisateurs réguliers (limité à 16h de recharge et 250 kWh/mois).
- **Park & Charge Zen** : Une offre combinée stationnement et recharge à un tarif avantageux à 49€/mois, conçue pour les abonnés électromobilistes.

Nos objectifs : faciliter la recharge et promouvoir la mobilité durable

Notre engagement en faveur de la recharge électrique se traduit par des objectifs clairs :

- **Faciliter la recharge** des véhicules électriques pendant le stationnement, en offrant des solutions pratiques et accessibles.
- **Assurer la disponibilité** de points de recharge de proximité dans les centres urbains, afin de répondre aux besoins des électromobilistes.
- **Encourager l'adoption** de modes de transport plus écologiques, en contribuant à la transition énergétique.



Un impact positif sur l'environnement et la qualité de vie

Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

Compte rendu d'activité 2024

31

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20251210-DLB-2025-12-80-AR
Date de télétransmission : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025

Le déploiement de notre réseau de recharge électrique a un impact positif sur l'environnement et la qualité de vie en ville :

- Contribution à la réduction des émissions de polluants atmosphériques, en favorisant l'utilisation de véhicules électriques.
- Amélioration de la qualité de l'air en milieu urbain, en réduisant la pollution liée aux transports.
- Encouragement de la transition énergétique, en soutenant le développement de la mobilité électrique.

Nos prochaines étapes : innover et étendre notre réseau

Nous poursuivons activement le développement de notre réseau de recharge électrique, en mettant en œuvre les actions suivantes :

- Déploiement de nouvelles bornes de recharge dans nos parkings, afin d'étendre la couverture de notre réseau.
- Développement de partenariats stratégiques avec les acteurs de la mobilité électrique, afin de proposer des solutions intégrées.
- Mise en place de services innovants pour faciliter la recharge des véhicules électriques, tels que la réservation de bornes et le paiement mobile.

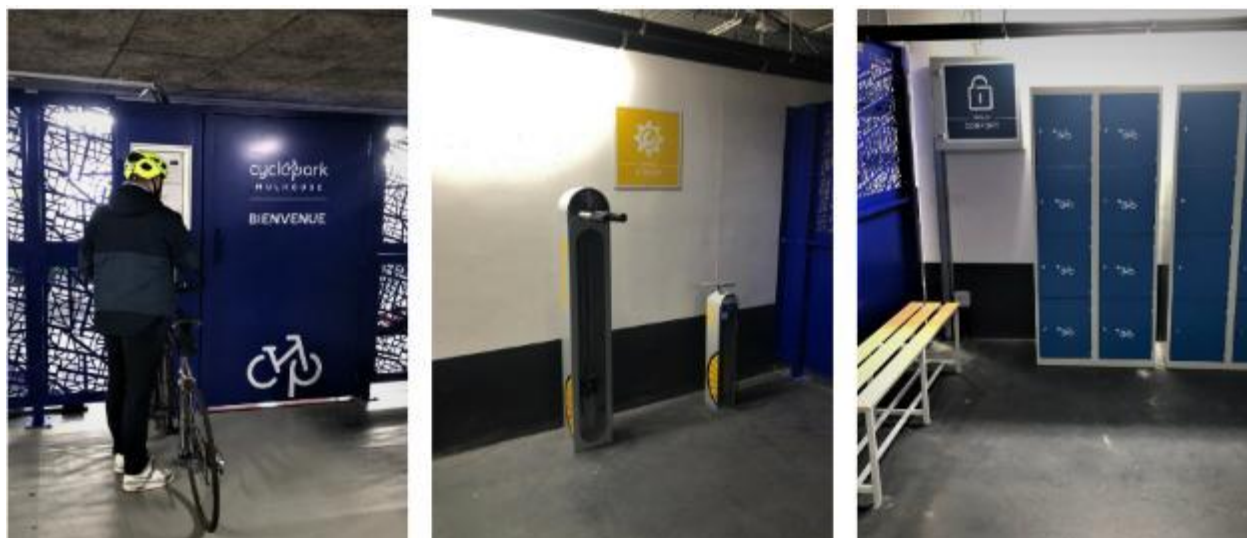
Conclusion : un engagement durable pour des villes plus propres

L'engagement d'INDIGO en faveur de la recharge électrique s'inscrit dans une démarche globale de développement durable. En offrant des solutions pratiques, accessibles et innovantes, nous contribuons à la création d'un environnement urbain plus propre, plus sain et plus respectueux de l'environnement.



Cyclopark

INDIGO déploie des espaces de stationnement sécurisés pour les vélos, Cyclopark. Faciles d'accès, confortables et accueillants, les espaces Cyclopark proposent de nombreux services dédiés pour les abonnés (casiers avec chargeurs de batterie, matériel d'entretien, espace confort...) pour une expérience client optimale.



Service de Proximité

Radio Indigo : Votre compagnon d'information et de divertissement dans les parkings INDIGO

Diffusée 24h/24, Radio Indigo est la radio exclusive des parkings INDIGO. Conçue par des professionnels de la radio, elle offre une expérience d'écoute unique, à la fois informative et divertissante, pour accompagner les clients lors de leur stationnement.

Une programmation sur mesure pour une expérience client optimisée

Radio Indigo propose une sélection musicale variée et adaptée à tous les goûts, créant une ambiance agréable et relaxante. Au-delà de la musique, la radio diffuse des messages d'informations locales, établissant un lien de proximité avec les auditeurs. Les clients bénéficient d'informations pratiques sur les services INDIGO, d'éphémérides, de messages d'intérêt collectif et d'annonces d'événements à venir dans leur ville.

Radio Indigo : Plus qu'une radio, un service à part entière

Radio Indigo s'inscrit pleinement dans la démarche d'INDIGO d'offrir une expérience client de qualité. Elle transforme le temps de stationnement en un moment agréable et utile, en informant et en divertissant les utilisateurs.

Plan de quartier multimodal

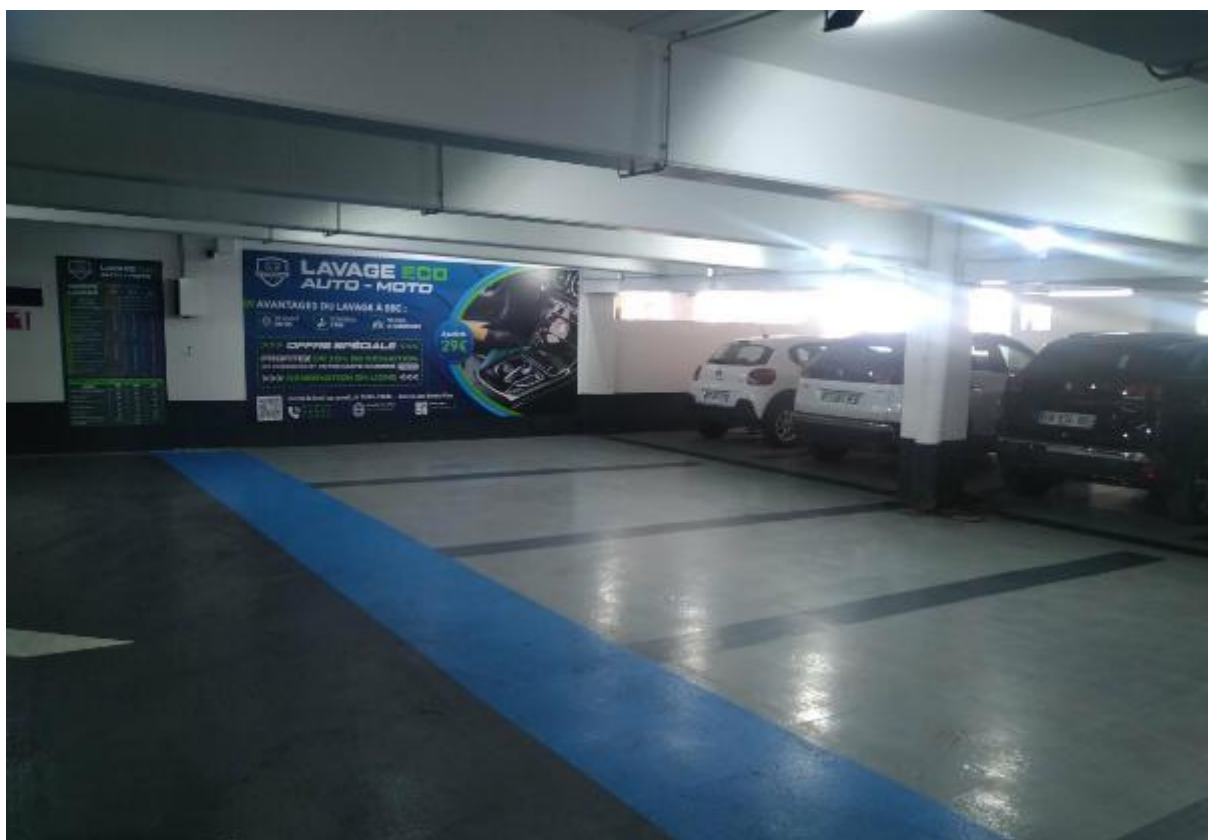
Grâce à ses systèmes de péage performants, Indigo détecte les deux roues en entrée et en sortie afin de leur proposer une tarification adaptée et attractive.

Au sein de nos parcs, nous prévoyons des zones clairement dédiées aux deux roues motorisées. Ces places font l'objet d'un marquage et d'une signalétique spécifique et permettent de rassembler des services adaptés à ce type de véhicule.

Afin d'améliorer le confort des motards, Indigo propose dans ses parcs des consignes de casques en accès gratuit. Par mesure de sécurité, les portes de ces consignes sont transparentes.

Station de lavage

INDIGO s'appuie sur des exploitants locaux, pour opérer ses stations de lavage en parking. Une Charte Qualité est mise en place pour garantir des standards de qualité.



3. DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION



Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

Compte rendu d'activité 2024

35

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20251210-DL-B-2025-12-80-AR
Date de télétransmission : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025






Ville de Versailles - Préfecture

La Délégation de Service Public de Neuilly Plaisance concerne 2 Parc

Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement. Depuis la Crise Sanitaire les règlements en carte bancaire sont devenus un nouveau réflexe de paiement.

3.1 Parc Bords de Marne

Descriptif

 Descriptif	 Moyens d'accès & de paiement	 Services
<ul style="list-style-type: none">✓ 286 places✓ 3 niveau✓ 6 places PMR	<ul style="list-style-type: none">✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7✓ Carte bancaire✓ Carte Total GR✓ Liber T✓ Indigo Neo✓ Application INDIGO✓ Abonnement par Interr  	<ul style="list-style-type: none">✓ Radio Indigo✓ Lecture de plaques

Tarifification

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,40 €
30 minutes	0,80 €
45 minutes	1,20 €
1 heure	1,60 €
De 1h00 à 1h30	+0,40 € par ¼ heure
De 1h30 à 4h15	+0,30 € par ¼ heure
De 4h15 à 6h00	+0,20 € par ¼ heure
De 6h00 à 11h15	+0,10 € par ¼ heure
De 11h15 à 12h00	+0,20 € par ¼ heure
De 12h00 à 24h00	10,00 €
Ticket perdu	10,00 €

Abonnement permanent	
Mensuel résident	43,00 €
Trimestriel résident	118,00 €
Semestriel résident	220,00 €
Annuel résident	429,00 €
Mensuel non-résident	56,00 €
Trimestriel non-résident	153,00 €
Semestriel non-résident	268,00 €
Annuel non-résident	563,00 €
Mensuel place réservée	60,00 €
Trimestriel place réservée	176,00 €
Semestriel place réservée	307,00 €
Annuel place réservée	653,00 €

Vandalismes

Tout comme en 2023, l'année 2024 a malheureusement été marquée par divers actes de vandalisme. Parmi les incidents constatés, on peut citer des extincteurs percutés ainsi que des dégradations dans les escaliers : tags, traces de pas sur les murs, brûlures de briquets sur les plafonds, etc.

Nous avons toutefois réussi à mettre un terme au squat récurrent au niveau de la zone d'accès piéton située en face de l'accueil du parc. Malgré cela, certains comportements restent problématiques, notamment ceux liés à la présence de personnes sans-abri. Ces dernières endommagent parfois les installations, en particulier la porte de l'accès piétons, afin d'accéder à la terrasse du parking durant la période estivale. Cela pose des difficultés en matière de propreté et de préservation des lieux.

Faits Marquants

- **La RATP a quitté le local qu'elle occupait à des fins de cantine.** Lors de la restitution, nous avons dû faire reprendre une grande partie de l'installation électrique (prises, câblage), ainsi que la porte et le plafond, qui avaient été entièrement détériorés.
- **Mise en place, en collaboration avec la mairie, d'un échafaudage pour la réalisation d'une fresque sur la façade de l'immeuble au niveau de la terrasse du parking.** Cette intervention, potentiellement source de fortes perturbations, a nécessité de notre part une grande vigilance et une forte flexibilité.



- Achèvement des travaux sur les immeubles et remplacement des panneaux de signalisation endommagés.

L'animation commerciale INDIGO Supporter Officiel des Jeux Olympique et Paralympique de Paris 2024

En 2024 INDIGO s'est engagé en tant que « Supporter Officiel pour le stationnement » des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. En réponse aux besoins de stationnement pour l'organisation de l'événement, le groupe a mis son expertise ainsi que ses infrastructures physiques et digitales au service de Paris 2024 et de ses engagements environnementaux et de qualité de service, tout en œuvrant à faciliter les déplacements des spectateurs.

INDIGO a mis à disposition **1600** places de parking stratégiquement situées pour faciliter l'organisation des Jeux, fidèle à son credo «**Le stationnement qui fait bouger la ville**».

Parallèlement, INDIGO a proposé aux visiteurs du monde entier et aux résidents une offre de stationnement sans égal. Avec **330 parcs en Ile-de-France** dont une centaine à Paris, ce sont près de **130 000 places de stationnement** qui ont accueilli voitures, motos et vélos (avec abonnement) en région parisienne, 18 000 à Lille, 11 000 à Marseille et 5 600 à Nice.

Les parkings ont bénéficié d'une campagne d'affichage nationale adaptée à la hauteur de l'évènement.



Proposer une expérience supporters optimale grâce au digital

Les spectateurs étaient invités à réserver leur stationnement à l'avance via l'application Indigo Neo ou à l'aide du site web [Où se garer pendant les Jeux de Paris 2024 ?](#) Le site permettait à l'internaute d'identifier le parking qui lui convient et recenser les forfaits disponibles dans le cadre de l'évènement.

Deux solutions s'offraient aux spectateurs :

- des parkings relais pour un parcours multimodal
Cette option permet d'éviter les encombrements et ne nécessite pas de pass Jeux. Des forfaits longue durée sont également disponibles.
- des parkings à proximité des sites olympiques, pour un accès plus direct aux lieux de compétition.

Au service d'une mobilité urbaine multimodale



Offrant une articulation entre les différentes formes de déplacements, les parcs de stationnement INDIGO ont constitué de véritables hubs intermédiaires pour rejoindre les différents sites de compétition à pied, à vélo ou en transport en commun.



« Acteur mondial du stationnement, nous agissons au cœur des territoires depuis plus de 60 ans avec l'objectif de répondre aux défis complexes de la circulation des biens et des personnes dans les centres urbains. En tant qu'entreprise française, nous sommes extrêmement fiers de voir le plus grand événement sportif international se tenir à Paris et de contribuer, grâce à nos solutions et notre savoir-faire, à relever le défi de la mobilité durant les Jeux de Paris 2024 », a indiqué **Sébastien FRAISSE**, Président du directoire d'INDIGO Group.

« Organiser le plus grand événement au monde représente assurément un défi, notamment en matière de mobilité. Pour le relever, nous sommes heureux de compter sur la mobilisation d'INDIGO, entreprise française experte du stationnement à l'international, pour permettre aux amoureux des Jeux venus du monde entier, aux spectateurs français et aux résidents de s'organiser dans le cadre des Jeux. Bienvenue, INDIGO, dans la grande famille Paris 2024 ! », a déclaré **Tony Estanguet**, Président de Paris 2024.

Une communication renforcée pour une expérience client optimale.

Conscient de l'importance d'une information claire et accessible, INDIGO a déployé une campagne nationale d'amélioration de l'affichage dans ses parkings. Cette initiative stratégique vise à renforcer la communication auprès des clients et à optimiser leur expérience de stationnement.

Des objectifs multiples pour une communication à 360 degrés :

- Valoriser la diversité des services :
 - La campagne met en lumière l'éventail complet des services proposés par INDIGO, allant des solutions de stationnement classiques aux services innovants tels que la recharge de véhicules électriques
 - L'objectif est d'informer les clients sur toutes les options disponibles, afin qu'ils puissent profiter pleinement des avantages offerts par INDIGO



- **Promouvoir la digitalisation du stationnement :**

- INDIGO encourage l'utilisation de ses services digitaux, tels que l'application mobile INDIGO Neo, qui permet de réserver une place de stationnement, de payer en ligne ou de bénéficier de services personnalisés.
- La campagne d'affichage met en avant les avantages de la digitalisation, en termes de gain de temps, de praticité et de confort.



- **Renforcer l'attractivité d'INDIGO en tant qu'employeur :**

- Au-delà de l'information client, la campagne vise également à renforcer l'image d'INDIGO en tant qu'employeur de référence.
- Des messages spécifiques mettent en avant les valeurs de l'entreprise, les opportunités de carrière et l'engagement d'INDIGO en faveur du développement professionnel de ses collaborateurs.



Une campagne d'affichage moderne et impactante :

- INDIGO a veillé à ce que l'affichage soit moderne, attractif et facile à comprendre.
- Des visuels clairs et des messages concis sont utilisés pour transmettre les informations de manière efficace.
- L'affichage est pensé afin d'être visible de loin, et d'être compréhensible rapidement.

En déployant cette campagne d'affichage ambitieuse, INDIGO démontre son engagement à fournir une expérience client de qualité et à renforcer sa position de leader sur le marché du stationnement.

3.2 Parc Lamarque

Descriptif

 Descriptif	 Moyens d'accès & de paiement
<ul style="list-style-type: none">✓ 150 places✓ 1 niveau✓ 4 places PMR	<ul style="list-style-type: none">✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7✓ Carte bancaire✓ Carte Total GR✓ Indigo Neo✓ Application INDIGO✓ Abonnement par Internet <div data-bbox="767 983 1190 1099"></div>

Tarification

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	Gratuit
De 0h15 à 24h00	4,80 €
Ticket perdu	4,80 €

Abonnement permanent	
Mensuel résident	42,00 €
Trimestriel résident	112,00 €
Semestriel résident	210,00 €
Annuel résident	415,00 €
Mensuel non-résident	53,00 €
Trimestriel non-résident	143,00 €
Semestriel non-résident	277,00 €
Annuel non-résident	551,00 €

Vandalismes

Comme tout parking en enclos, le parking Lamarque est un lieu de rassemblement nocturne où la consommation importante de stupéfiants et d'alcool est malheureusement fréquente.




Nous déplorons la présence de centaines de « ballons » et autres dispositifs liés à cette consommation, retrouvés aussi bien au sol que dans les poubelles chaque semaine.

Nous avons également constaté des dégradations importantes : barrières et bornes du parking cassées, ainsi que des traces d'urine à l'intérieur de nos machines. Ces actes ont provoqué la défaillance des cartes mères, nécessitant leur remplacement.

Par ailleurs, plusieurs tentes ont été enlevées au cours de l'année 2024.

3.3 Place Montgomery

Descriptif

 Descriptif	 Moyens d'accès & de paiement	 Services
<ul style="list-style-type: none">✓ 12 places✓ 1 niveau✓ 2 places PMR	<ul style="list-style-type: none">✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7✓ Espèce	

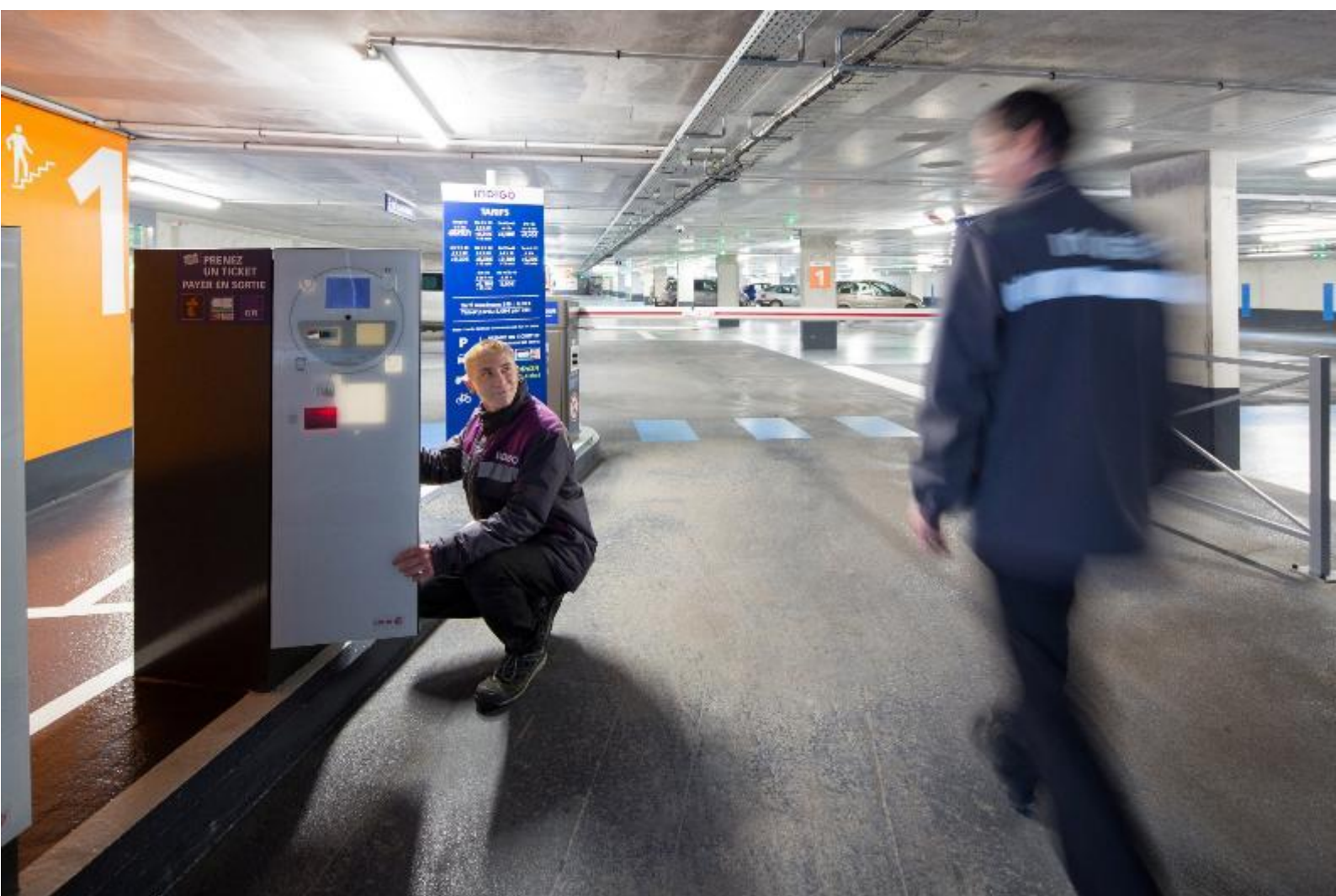
Tarification

Temps en minutes	Tarif en vigueur
1 heure	1,00 €
2 heures	1,40 €
3 heures	2,50 €
De 3h00 à 12h00	5,90€

Vandalismes

Nous n'avons pas eu à subir de vandalisme cette année.

4. MAINTENANCE & TRAVAUX



4.1 Maintenance des équipements

Équipement du Parc Bords de Marne

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Orbility Borne d'entrée : 2 Borne de sortie : 2 Caisse automatique : 1 Barrières : 3 Caisse manuelle : 1 Lecteur piéton : 2 Unité Centrale de gestion : 1	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE300	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
Vidéosurveillance	Marque : Hikvision Caméras : 21 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non
Extincteurs	Modèle : 6 litres eau	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Prestataire : Sicli
Electricité	Blocs de secours autonomes Eclairage à LED Contrôle périodique	Maintenance et contrôle : Indigo Park et Qualiconsult
Portes automatiques	Marque : SINDAURE / Kone 3 portes véhicules	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Prestataire : Kone
Sonorisation	Nombre de haut-paleurs : 13	Contrat de maintenance : Non

Équipement du parc Lamarque

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Orbility Borne d'entrée : 1 Borne de sortie : 1 Barrières : 2 Caisse manuelle : 1 (mutualisée avec BDM) Unité Centrale de gestion : 1 (mutualisée avec BDM)	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE300	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
Vidéosurveillance	Marque : DAHUA Caméras : 3 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non

Équipement du parc Lamarque

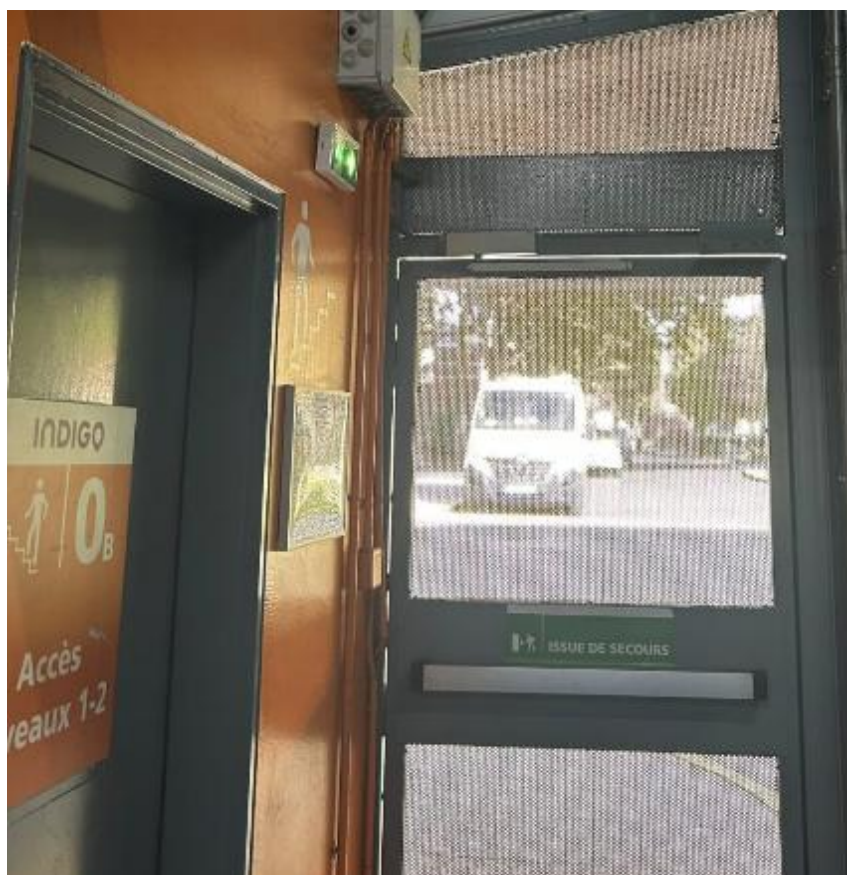
Équipements	Descriptif	Maintenance
Horodateur	Marque : FLOWBIRD Stélio Paiement espèce	Contrat de maintenance : Interne

4.2 Les Travaux

Travaux du parc Bords de Marne

Au cours de l'année 2024, plusieurs travaux ont été entrepris dans le parking Bords de Marne

- Passage au Karcher de la façade en entrée véhicule
- Remplacement du groom de la porte côté Montgomery



- Réparation de la plaque de protection métallique du joint de dilatation niveau 2 en de la rampe de monté véhicule.



- Remplacement de grille d'évacuation des eaux usés se situant à l'entrés véhicule



- Installation d'un nouveau panneau signalétique en entrée



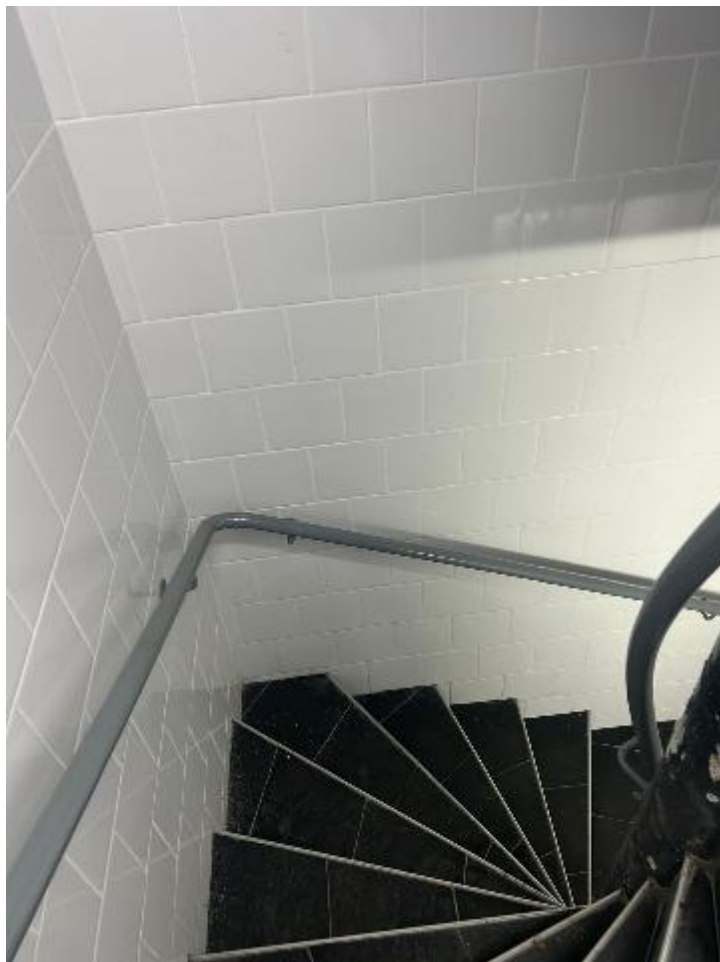
- Renforcement éclairage intérieur accueil



- Changement de deux stop Park place réservé



- Finalisation des travaux de deux escaliers



Travaux du parc Lamarque

Au cours de l'année 2024, plusieurs travaux ont été entrepris dans le parking

- Remplacement poteau signalétique après travaux

Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

Compte rendu d'activité 2024

52

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20251210-DL-B-2025-12-80-AR
Date de télétransmission : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025

5. ANALYSES



Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

Compte rendu d'activité 2024

53

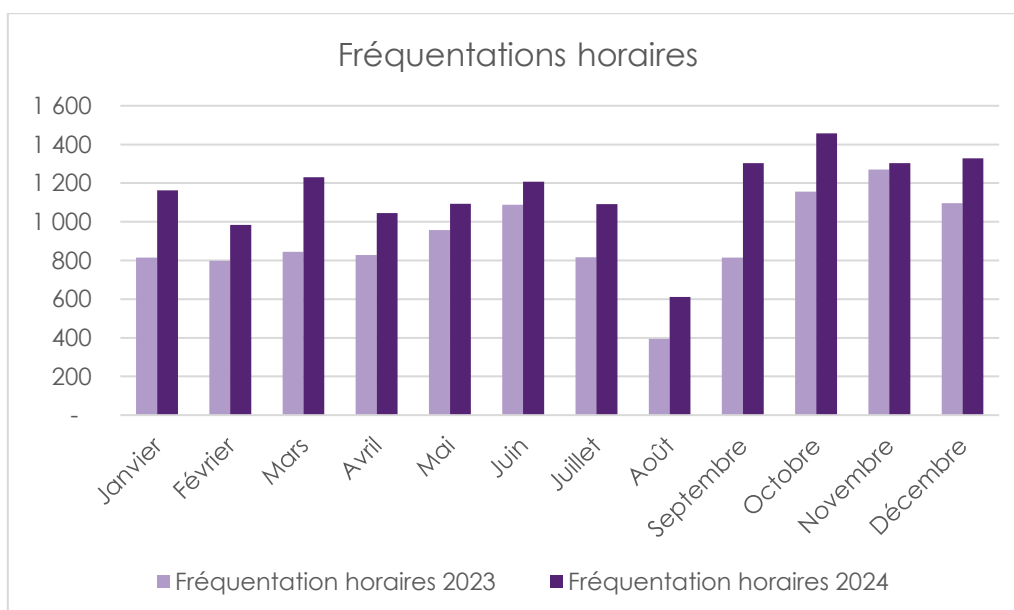
Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20251210-DL-B-2025-12-80-AR
Date de télétransmission : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025

5.1 Parc Bords de Marne

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 8 du présent rapport.

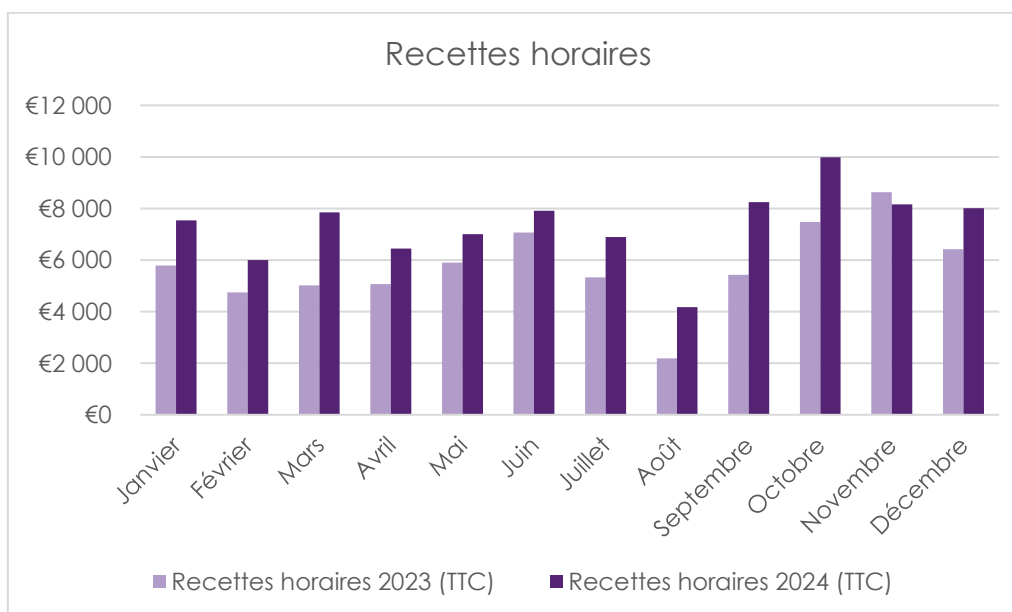
Fréquentation horaire

	Fréquentation horaires 2023	Fréquentation horaires 2024	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	815	1 163	42,3
Février	798	984	23,3
Mars	844	1 231	45,9
Avril	828	1 045	26,2
Mai	957	1 093	14,2
Juin	1 088	1 207	10,9
Juillet	816	1 091	33,7
Août	395	612	54,9
Septembre	815	1 303	59,9
Octobre	1 156	1 458	26,1
Novembre	1 270	1 304	2,7
Décembre	1 096	1 329	21,3
Total	10 878	13 820	27,0



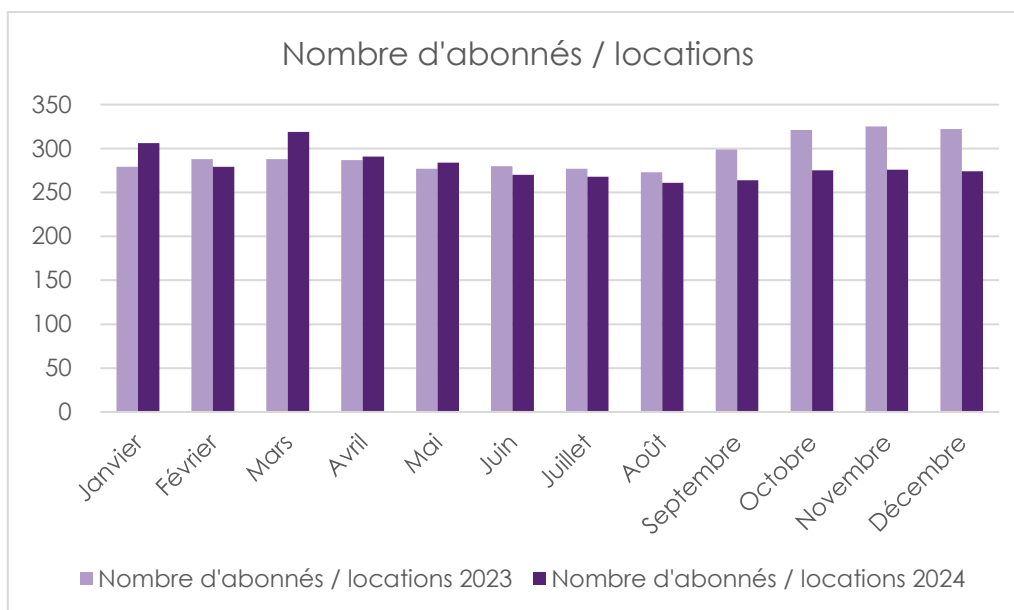
Recette Horaire

	Recettes horaires 2023 (TTC)	Recettes horaires 2024 (TTC)	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	5 786 €	7 536 €	30,2
Février	4 745 €	6 002 €	26,5
Mars	5 014 €	7 847 €	56,5
Avril	5 075 €	6 449 €	27,1
Mai	5 895 €	7 001 €	18,8
Juin	7 074 €	7 912 €	11,8
Juillet	5 335 €	6 896 €	29,3
Août	2 183 €	4 170 €	91,0
Septembre	5 429 €	8 254 €	52,0
Octobre	7 483 €	9 981 €	33,4
Novembre	8 627 €	8 164 €	-5,4
Décembre	6 421 €	8 008 €	24,7
Total	69 066 €	88 220 €	27,7



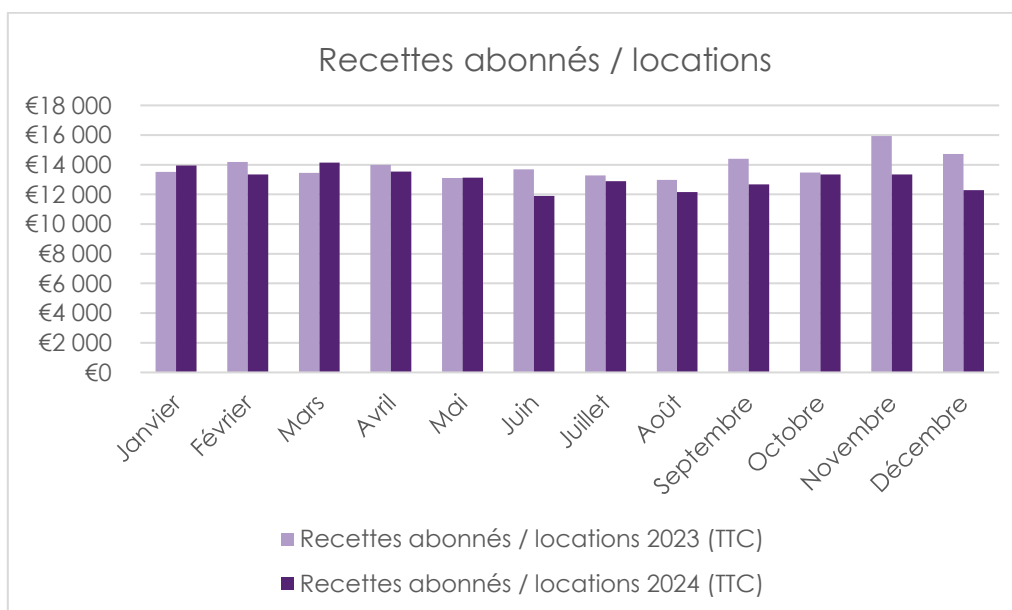
Nombre d'abonnés et locations

	Nombre d'abonnés / locations 2023	Nombre d'abonnés / locations 2024	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	279	306	9,7
Février	288	279	-3,1
Mars	288	319	10,8
Avril	287	291	1,4
Mai	277	284	2,5
Juin	280	270	-3,6
Juillet	277	268	-3,2
Août	273	261	-4,4
Septembre	299	264	-11,7
Octobre	321	275	-14,3
Novembre	325	276	-15,1
Décembre	322	274	-14,9
Total	3 516	3 367	-4,2



Recette abonnée et location

	Recettes abonnés / locations 2023 (TTC)	Recettes abonnés / locations 2024 (TTC)	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	13 519 €	13 939 €	3,1
Février	14 186 €	13 353 €	-5,9
Mars	13 456 €	14 152 €	5,2
Avril	13 990 €	13 547 €	-3,2
Mai	13 109 €	13 134 €	0,2
Juin	13 682 €	11 895 €	-13,1
Juillet	13 281 €	12 887 €	-3,0
Août	12 968 €	12 151 €	-6,3
Septembre	14 392 €	12 680 €	-11,9
Octobre	13 468 €	13 346 €	-0,9
Novembre	15 926 €	13 343 €	-16,2
Décembre	14 731 €	12 293 €	-16,5
Total	166 706 €	156 720 €	-6,0



Conclusion

	2022	2023	2024	Variation 2023/2024
Recettes totales	274 115 €	324 229 €	352 110€	8.6
Recettes horaires	49 946 €	69 066 €	88 220 €	27.7
Fréquentation horaires	8234	10 878	13 779	26,7 %
Ticket moyen	6,1 €	6,3 €	6.4 €	0.5
Recettes abonnements/locations	131 125	166 706	156 720€	-6.0 %

Analyse sur l'activité 2024

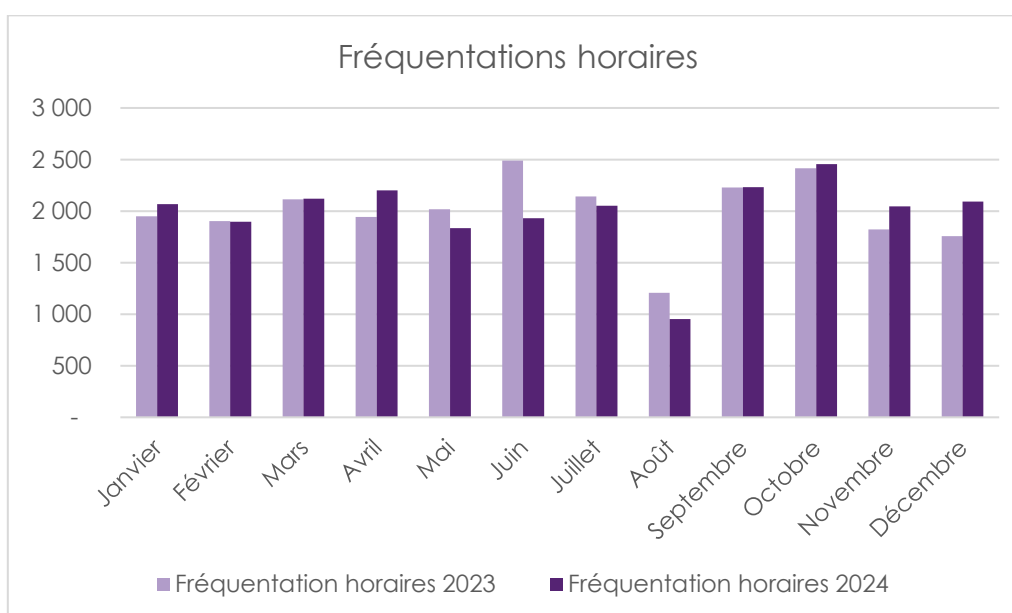
En 2024, l'activité horaire du parking a fortement progressé avec une hausse de 26,7 % de la fréquentation et de 27,7 % des recettes horaires, tandis que le ticket moyen reste stable. Les recettes totales augmentent, malgré une légère baisse de 6 % des revenus liés aux abonnements et locations. Cette tendance confirme un basculement vers une utilisation plus ponctuelle du stationnement des parkings relais.

5.2 Parc Lamarque

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 8 du présent rapport.

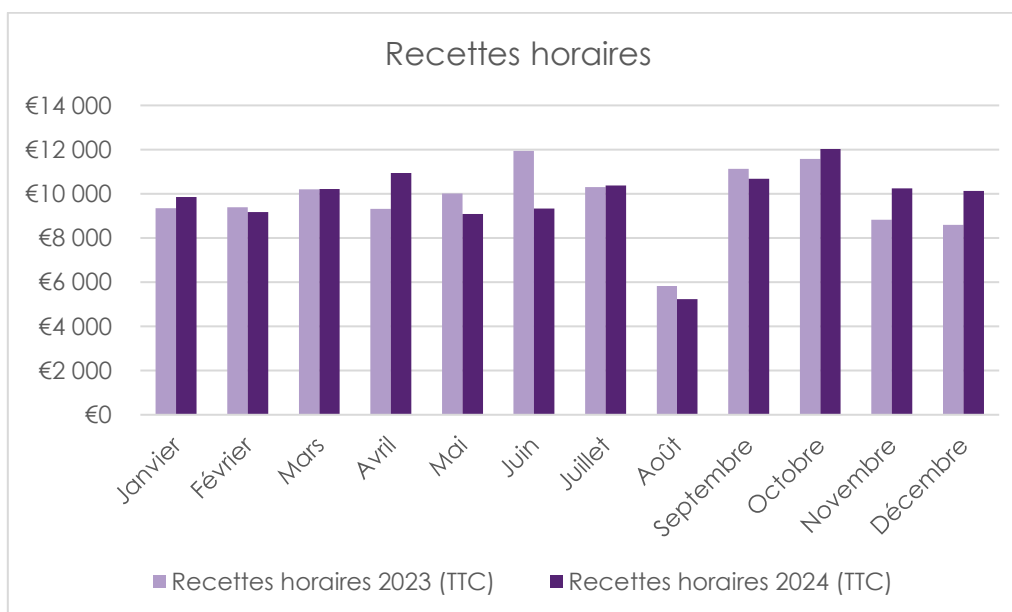
Fréquentation horaire

	Fréquentation horaires 2023	Fréquentation horaires 2024	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	1 949	2 066	42,3
Février	1 904	1 897	-0,4
Mars	2 115	2 120	0,2
Avril	1 944	2 201	13,2
Mai	2 019	1 836	-9,1
Juin	2 490	1 930	-22,5
Juillet	2 141	2 051	-4,2
Août	1 206	953	-21,0
Septembre	2 229	2 233	0,2
Octobre	2 415	2 454	1,6
Novembre	1 822	2 045	12,2
Décembre	1 757	2 092	19,1
Total	23 991	23 878	-0,5



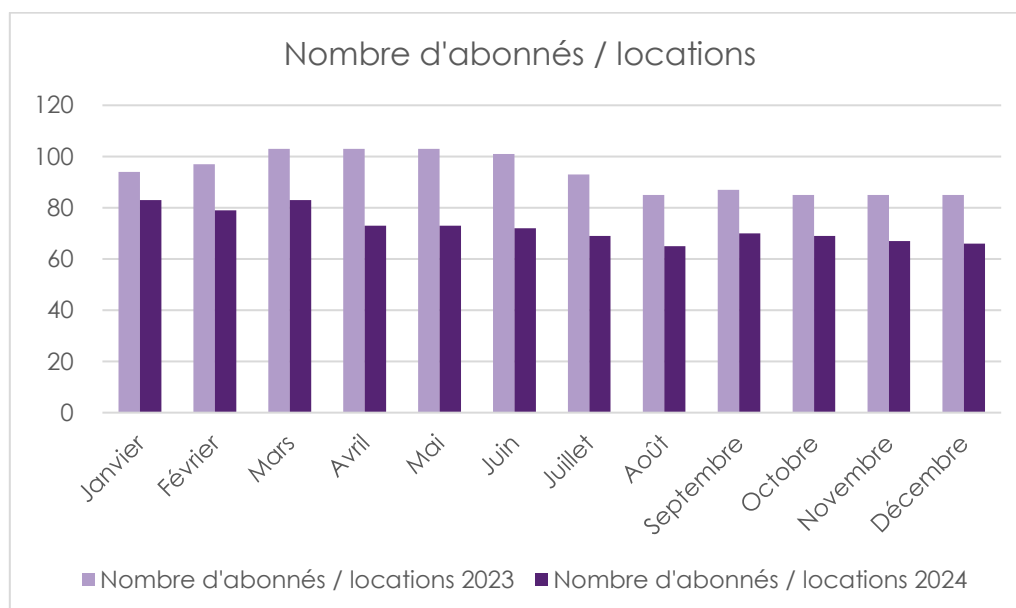
Recette Horaire

	Recettes horaires 2023 (TTC)	Recettes horaires 2024 (TTC)	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	9 342 €	9 860 €	5,5
Février	9 390 €	9 179 €	-2,2
Mars	10 206 €	10 215 €	0,1
Avril	9 323 €	10 934 €	17,3
Mai	10 016 €	9 089 €	-9,3
Juin	11 934 €	9 335 €	-21,8
Juillet	10 307 €	10 370 €	0,6
Août	5 828 €	5 228 €	-10,3
Septembre	11 125 €	10 681 €	-4,0
Octobre	11 585 €	12 029 €	3,8
Novembre	8 823 €	10 243 €	16,1
Décembre	8 591 €	10 131 €	17,9
Total	116 470 €	117 295 €	0,7



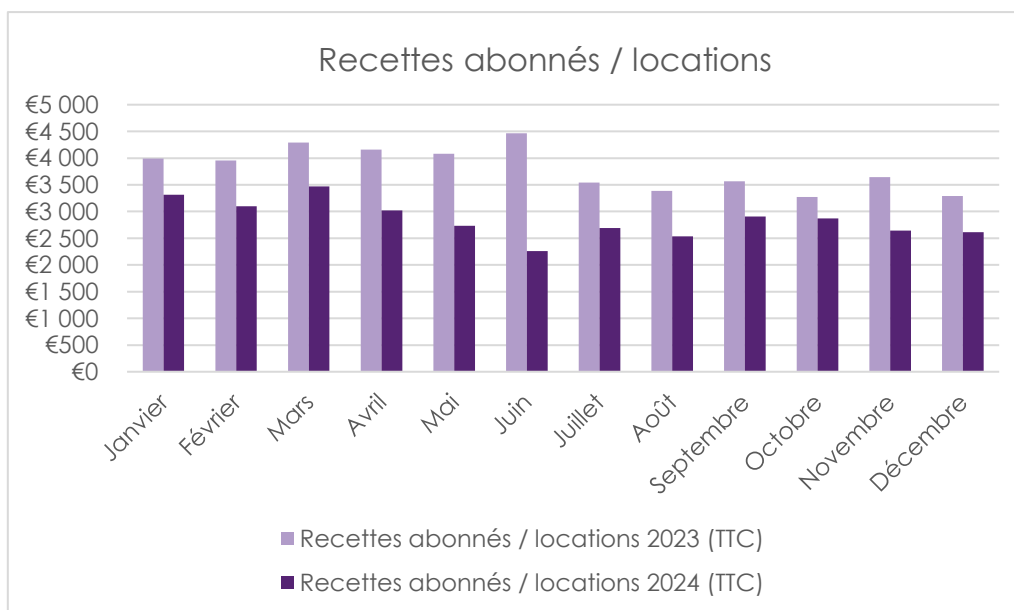
Nombre d'abonnés et locations

	Nombre d'abonnés / locations 2023	Nombre d'abonnés / locations 2024	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	94	83	-11,7
Février	97	79	-18,6
Mars	103	83	-19,4
Avril	103	73	-29,1
Mai	103	73	-29,1
Juin	101	72	-28,7
Juillet	93	69	-25,8
Août	85	65	-23,5
Septembre	87	70	-19,5
Octobre	85	69	-18,8
Novembre	85	67	-21,2
Décembre	85	66	-22,4
Total	1 121	869	-22,5



Recette abonnée et location

	Recettes abonnés / locations 2023 (TTC)	Recettes abonnés / locations 2024 (TTC)	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	3 992 €	3 312 €	-17,0
Février	3 956 €	3 100 €	-21,6
Mars	4 293 €	3 470 €	-19,2
Avril	4 161 €	3 018 €	-27,5
Mai	4 079 €	2 733 €	-33,0
Juin	4 464 €	2 259 €	-49,4
Juillet	3 541 €	2 692 €	-24,0
Août	3 387 €	2 534 €	-25,2
Septembre	3 564 €	2 905 €	-18,5
Octobre	3 273 €	2 869 €	-12,3
Novembre	3 645 €	2 646 €	-27,4
Décembre	3 291 €	2 615 €	-20,5
Total	45 645 €	34 151 €	-25,2



Conclusion

	2022	2023	2024	Variation 2023/2024
Recettes totales	160 268 €	172 072 €	152 704 €	-11.3
Recettes horaires	101 365 €	116 470 €	117 295 €	0.7
Fréquentation horaires	20525	23 991	23 878	-0.5
Ticket moyen	4,9	4,8	4,9	1.2
Recettes abonnements/locations	46 985 €	45 645 €	34 151 €	-25.2

Analyse sur l'activité 2024

En 2024, la fréquentation horaire est quasi stable avec 23 878 passages (contre 23 991 en 2023), tandis que le ticket moyen augmente légèrement à 4,9 €. Les recettes horaires augmentent modestement à 117 295 €, mais les recettes totales baissent autour de 152 704 €, et les revenus abonnements/locations chutent à 334 151€. Ces résultats ont été fortement impactés par les travaux de la rue de Chanzy, qui ont limité l'accès au parking et réduit la fréquentation.

6. PERSPECTIVES 2025



Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

Compte rendu d'activité 2024

64

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20251210-DL-B-2025-12-80-AR
Date de télétransmission : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025

Perspectives 2025 – Accélérer l'innovation et la durabilité au cœur des villes

À l'horizon 2025, INDIGO intensifie sa stratégie pour devenir un acteur incontournable de la mobilité urbaine durable. Nos priorités se concentrent sur :

- **L'expérience client optimisée par la technologie :**
 - D'ici 2025, nous accélérerons le déploiement de solutions digitales innovantes, telles que l'intelligence artificielle pour la gestion des flux et les paiements sans contact généralisés.
 - L'objectif est de rendre le stationnement toujours plus fluide et personnalisé.

- **Le développement massif de la recharge électrique :**
 - Nous poursuivrons notre expansion pour devenir le premier réseau de recharge urbaine de France, avec un objectif ambitieux de déploiement de bornes supplémentaires d'ici 2025.
 - Nous souhaitons ainsi accompagner activement la transition vers les véhicules électriques.

- **Le renforcement de notre rôle auprès des collectivités :**
 - En 2025, INDIGO se positionnera comme le partenaire privilégié des villes pour la mise en œuvre des zones à faibles émissions (ZFE) et la gestion des nouvelles mobilités.
 - Nous apporterons notre expertise et nos solutions pour contribuer à des villes plus durables et agréables à vivre.

- **La transformation des parkings en hubs de mobilité :**
 - Nous accélérerons la conversion de nos parkings en Espaces de Logistique Urbaine (ELU), en développant des services innovants tels que les Cycloparcs et les solutions de micro-logistique.
 - L'objectif est de faire de nos parkings des points névralgiques de la mobilité douce et décarbonée.

En 2025, INDIGO s'engage à être un acteur clé de la transformation des villes, en plaçant l'innovation et la durabilité au cœur de ses actions.

Cette stratégie globale se traduira sur le parking Bords de Marne par :

Modification des horaires boutique Bords de Marnes qui correspondent plus aux besoins clients

Un besoin en recharge électrique en étude sur le parking Lamarque



7. BILAN FINANCIER



Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

Compte rendu d'activité 2024

66

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20251210-DLB-2025-12-80-AR
Date de télétransmission : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025

7.1 Parc Bords de Marne

Compte de résultat



COMPTES DU DELEGATAIRE 2024

CONTRAT :	NEUILLY-PLAISANCE-28/03/1991
DELEGANT :	VILLE DE NEUILLY-PLAISANCE
DELEGATAIRE :	SAPP

PARC :	Neuilly-Plaisance Bords de Marne
--------	----------------------------------

EN € H.T.	Année 2023	Année 2024	Variation 2024/2023 en valeur	Variation 2024/2023 en %
Horaires parcs	64 135	84 447	20 312	31,7%
Abonnés parcs	138 922	130 600	-8 322	-6,0%
Voirie	0	0		
Garantie de recettes villes	0	0		
Prestation de services	0	0		
Activité de recharge des véhicules électriques	0	0		
Activité de Contrôle	0	0		
Appels de charges amodiataires	0	0		
Activités annexes	67 134	78 378	11 244	16,7%
Sous Total Chiffre d'Affaires	270 191	293 425	23 234	8,6%
Subventions d'exploitation	0	0		
Autres Produits	0	0	-0	-100,0%
Sous Total Autres Produits	0	0	-0	-100,0%
Total Produits d'Exploitation	270 191	293 425	23 234	8,6%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-58 054	-57 002	1 052	1,8%
Autre Personnel externe et Frais Divers	-613	-1 091	-478	78,0%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	0	0		
Prestations de Nettoyage	-507	0	507	100,0%
Prestations de Gardiennage	62	-1 515	-1 576	-2552,7%
Sous Total Frais de Personnel	-59 112	-59 608	-496	0,8%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-6 210	-4 157	2 053	33,1%
Entretien : Contrats	-7 915	-7 165	751	9,5%
Electricité, Fluides	110	-11 592	-11 701	-10666,7%
Autres Prestations Sous Traitées	0	0		
Frais de Télécommunication	-2 347	-2 721	-374	15,9%
Location Matériel d'Exploitation	-49	-1 049	-999	2024,1%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-16 412	-26 683	-10 271	62,8%
Actions Commerciales	-1 120	-1 074	46	4,1%
Collecte de Fonds et Commissions	-4 962	-5 103	-141	2,8%
Frais Administratifs et Divers	-1 000	957	1 957	195,7%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-7 081	-5 220	1 861	26,3%
Total Charges Directes d'Exploitation	-82 606	-91 511	-8 905	10,8%
Police d'Assurances	-1 621	-1 761	-140	8,6%
Sinistres	0	0		
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-1 347	-1 467	-120	8,9%
Redevances Aux Concoédants	0	0		
Taxes et Versements Assimilés	-3 262	-3 870	-608	18,6%
Autres Charges et Provisions Courantes	-116	-0	116	99,8%
Charges de Gros Entretien	0	0		
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-4 269	-5 047	-777	18,2%
Frais Généraux Siège	-19 994	-22 242	-2 248	11,2%
Total Autres Charges d'Exploitation	-30 610	-34 386	-3 776	12,3%
Total Autres Charges d'Exploitation	-30 610	-34 386	-3 776	12,3%
Total Charges d'Exploitation	-113 216	-125 897	-12 682	11,2%
EBITDA Parc	156 976	167 527	10 552	6,7%
Autres Charges Non Courantes	0	0		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-66	0	66	100,0%
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-81 377	-88 850	-7 474	9,2%
Autres Provisions Non Courantes	0	0		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-81 443	-88 850	-7 408	9,1%
Autres Produits et Charges Financières Opérationnels.	0	0		
Total autres produits et charges financières opérationnels	0	0	0	0,0%
Total Charges Non Courantes	-81 443	-88 850	-7 408	9,1%
EBIT	75 533	78 677	3 144	4,2%
Frais Financiers	-21 915	-18 426	3 490	15,9%
Total Frais Financiers	-21 915	-18 426	3 490	15,9%
Total Frais Financiers	-21 915	-18 426	3 490	15,9%
Resultat Net avant Impot Parc	53 617	60 251	6 634	12,4%

Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

Compte rendu d'activité 2024

67

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20251210-DL-B-2025-12-80-AR
Date de télétransmission : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025

Patrimoine

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2024

Parc de stationnement Neuilly-Plaisance Bords de Marne				
Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2024	CUMUL AMORT A FIN 2024	VNC A FIN 2024
RETOUR	AAI EN CONCESSION	467 200 -	290 720	176 480
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	203 667 -	162 701	40 966
	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLE	318 644 -	255 722	62 923
	DROITS INCORPORELS S/CONT.CONCES	1 280 572 -	1 174 931	105 641
	LOGICIELS	360 -	140	220
Total RETOUR		2 270 443 -	1 884 213	386 230
REPRISE	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	506 -	506 -	0
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	38 503 -	38 503 -	0
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	3 606 -	3 606	0
	PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE SPEC	675 -	675	-
Total REPRISE		43 290 -	43 290 -	0
Total général		2 313 733 -	1 927 503	386 230

Parc de stationnement Neuilly-Plaisance Bords de Marne	
en euros H.T.	31/12/2024
Immobilisations Valeur Comptable Brute	2 313 733
Immobilisations Valeur Comptable Nette	386 230
Immobilisation en cours	15 558

Valeur Brute Totale Inventables	2 329 291
VNC Totale Inventables	401 787

Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

Compte rendu d'activité 2024

68

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20251210-DLB-2025-12-80-AR
Date de télétransmission : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025

7.2 Parc Lamarque

Compte de résultat



COMPTES DU DELEGATAIRE 2024

CONTRAT :	NEUILLY-PLAISANCE-28/03/1991
DELEGANT :	VILLE DE NEUILLY-PLAISANCE
DELEGATAIRE :	SAPP

PARC :	Neuilly-Plaisance Lamarque
--------	----------------------------

EN € H.T.	Année 2023	Année 2024	Variation 2024/2023 en valeur	Variation 2024/2023 en %
Horaires parcs	105 356	98 794	-6 563	-6,2%
Abonnés parcs	38 037	28 460	-9 578	-25,2%
Voirie	0	0		
Garantie de recettes villes	0	0		
Prestation de services	0	0		
Activité de recharge des véhicules électriques	0	0		
Activité de Contrôle	0	0		
Appels de charges amodiataires	0	0		
Activités annexes	0	0		
Sous Total Chiffre d'Affaires	143 394	127 253	-16 140	-11,3%
Subventions d'exploitation	0	0		
Autres Produits	0	0		
Sous Total Autres Produits	0	0		
Total Produits d'Exploitation	143 394	127 253	-16 140	-11,3%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-11 163	-11 881	-718	6,4%
Autre Personnel externe et Frais Divers	-63	-117	-54	84,9%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	0	0		
Prestations de Nettoyage	0	0		
Prestations de Gardiennage	0	0		
Sous Total Frais de Personnel	-11 227	-11 999	-772	6,9%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-451	-1 171	-720	159,6%
Entretien : Contrats	-1 471	-1 443	28	1,9%
Electricité, Fluides	-3 801	-1 689	2 112	55,6%
Autres Prestations Sous Traitées	0	0		
Frais de Télécommunication	-1 471	-1 448	23	1,6%
Location Matériel d'Exploitation	0	-128	-128	
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-7 194	-5 879	1 315	18,3%
Actions Commerciales	-436	-589	-153	35,2%
Collecte de Fonds et Commissions	-2 981	-2 699	281	9,4%
Frais Administratifs et Divers	0	-25	-25	
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-3 417	-3 314	103	3,0%
Total Charges Directes d'Exploitation	-21 838	-21 191	646	3,0%
Police d'Assurances	-860	-764	96	11,2%
Sinistres	0	0		
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-722	-636	85	11,8%
Redevances Aux Concedants	0	0		
Taxes et Versements Assimilés	-2 030	-1 786	244	12,0%
Autres Charges et Provisions Courantes	-99	-0	99	100,0%
Charges de Gros Entretien	0	0		
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-2 266	-2 189	77	3,4%
Frais Généraux Siège	-10 611	-9 646	965	9,1%
Total Autres Charges d'Exploitation	-16 588	-15 020	1 567	9,4%
Total Autres Charges d'Exploitation	-16 588	-15 020	1 567	9,4%
Total Charges d'Exploitation	-38 425	-36 212	2 214	5,8%
EBITDA Parc	104 968	91 042	-13 926	-13,3%
Autres Charges Non Courantes	0	0		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0		
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-4 366	-4 158	209	4,8%
Autres Provisions Non Courantes	0	0		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-4 366	-4 158	209	4,8%
Autres Produits et Charges Financières Opérationnels.	0	0		
Total autres produits et charges financières opérationnels	0	0		
Total Charges Non Courantes	-4 366	-4 158	209	4,8%
EBIT	100 602	86 884	-13 718	-13,6%
Frais Financiers	-750	-583	167	22,3%
Total Frais Financiers	-750	-583	167	22,3%
Total Frais Financiers	-750	-583	167	22,3%
Resultat Net avant Impot Parc	99 852	86 301	-13 551	-13,6%

Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

Compte rendu d'activité 2024

69

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20251210-DL-B-2025-12-80-AR
Date de récépissé : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025

Patrimoine

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2024

Parc de stationnement Neuilly-Plaisance Lamarque

Code sous-classe Immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2024	CUMUL AMORT A FIN 2024	VNC A FIN 2024
RETOUR	AAI EN CONCESSION	40 094 -	40 094	-
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	62 735 -	51 837	10 899
	LOGICIELS	360 -	140	220
Total RETOUR		103 190 -	92 071	11 119
REPRISE	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	14 201 -	14 201	-
Total REPRISE		14 201 -	14 201	-
Total général		117 391 -	106 272	11 119

Parc de stationnement Neuilly-Plaisance Lamarque

en euros H.T.	31/12/2024
Immobilisations Valeur Comptable Brute	117 391
Immobilisations Valeur Comptable Nette	11 119
Immobilisation en cours	5 772

Valeur Brute Totale Inventables	123 163
VNC Totale Inventables	16 891

Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

8. Annexes



Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

Compte rendu d'activité 2024

71

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20251210-DL-B-2025-12-80-AR
Date de télétransmission : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025

Ville de Saint-Priest
www.saint-priest.fr

8.1 Note financière

Note sur l'établissement des comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public.

Certifié exécutoire
Acte publié le 22 / 12 / 2025

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20251210-DL-B-2025-12-80-AR
Date de télétransmission : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025

8.2 Information sur les moyens mis en œuvre par le groupe INDIGO permettant de veiller au respect des principes d'égalité des usagers devant le service public, de neutralité et de laïcité du service public

Article 1^{er}-II de la loi n°2021-1109 du 24/08/2021 confortant le respect des principes de la République

Notre société assure la gestion d'un service public dans le cadre d'un contrat de concession.

Afin de vous informer au titre de nos obligations issues de l'article 1^{er}-II de la loi n°2021-1109 du 24/08/2021, nous vous communiquons les mesures mises en œuvre par les sociétés du Groupe Indigo pour informer les personnes qui participent à l'exécution du service public, des obligations issues du respect du principe d'égalité des usagers devant le service public et des principes de neutralité et de laïcité du service public.

1. Moyens mis en œuvre au sein de l'organisation du Groupe Indigo

Les contrats de prestations de services internes du Groupe faisant intervenir la société Indigo Park intègrent désormais la référence au respect du principe d'égalité des usagers devant le service public, et des principes de laïcité et de neutralité du service public. Une clause a été insérée à cet effet, par avenant, reproduite ci-dessous :

Clause insérée par avenant aux contrats de prestation de services

Article 1 – Obligation spécifique applicable aux contrats relevant de la commande publique et de l'exécution d'un service public

Dans le cadre du Contrat, il est rappelé que conformément à la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 (article 1 – paragraphe II) confortant le respect des principes de la République, l'égalité des usagers devant le service public et les principes de laïcité et de neutralité du service public doivent être respectés.

Le Prestataire participant à l'exécution du service public, il s'engage à respecter les dispositions de la loi dans le cadre de l'exécution du Contrat. Et à ce titre, il veille à ce que ses salariés ou les personnes sur lesquelles il exerce une autorité hiérarchique ou un pouvoir de direction, lorsqu'ils participent à l'exécution du service public, s'abstiennent notamment de manifester leurs opinions politiques ou religieuses, traitent de façon égale toutes les personnes et respectent leur liberté de conscience et leur dignité.

Il est précisé que la Société a l'obligation de communiquer à ses clients amont concernés, les dispositions contractuelles reprenant les obligations imposées aux personnes participant à la mission de service public dans le cadre de l'application de la loi susvisée. A ce titre, les termes du présent avenant seront communiqués aux clients amont concernés, ce que le Prestataire reconnaît et accepte.

En cas de manquement constaté au respect de l'égalité des usagers devant le service public et aux principes de laïcité et de neutralité du service public :

- le Prestataire prendra toutes les mesures nécessaires pour faire cesser le manquement et en justifiera sans délai à la Société ;*
- En cas de demande de mise à l'écart d'un agent affecté à l'exécution du service public de tout contact avec les usagers du service, le Prestataire devra*

examiner la demande et communiquer à la Société les mesures adaptées et proportionnées mises en œuvre. »

Au sein de l'organisation de notre Groupe, les moyens mis en œuvre pour informer les collaborateurs concernés du respect des principes d'égalité des usagers devant le service public, de laïcité et de neutralité du service public sont à titre principal :

- L'intégration de ces principes et de leur respect dans le cadre du règlement intérieur des entreprises concernées du Groupe ;
- La mise à disposition d'une tenue de travail.

En cas de manquement par l'un de nos collaborateurs soumis aux obligations d'égalité de traitement des usagers, de laïcité et de neutralité dans le cadre de l'exécution du service public, le collaborateur s'expose aux sanctions prévues par le règlement intérieur de l'entreprise, étant rappelé que l'application d'une sanction relève de la seule politique générale de l'entreprise en matière de gestion des ressources humaines et que selon les principes de droit applicable, elle doit être adaptée et proportionnée et soumise à une confidentialité de la procédure.

Par ailleurs, une campagne de sensibilisation des personnels concernés et une formation spécifique des managers sera mise en place sur la période 2024 à 2025 (en cohérence avec le calendrier défini pour les agents de la fonction publique) permettant notamment de mettre en place les supports de sensibilisation ou de formation.

LE REGLEMENT INTERIEUR DE L'ENTREPRISE : CLAUSE DE NEUTRALITE

En application des dispositions de l'article L1321-2-1 du code du travail, le règlement intérieur dispose depuis 2020 d'une clause de neutralité (loi n°2013-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels) :

Article L1321-2-1 du code du travail :

Le règlement intérieur peut contenir des dispositions inscrivant le principe de neutralité et restreignant la manifestation des convictions des salariés si ces restrictions sont justifiées par l'exercice d'autres libertés et droits fondamentaux ou par les nécessités du bon fonctionnement de l'entreprise et si elles sont proportionnées au but recherché.

S'agissant des principes de neutralité et de laïcité du service public, notre groupe a en 2022 actualisé la clause de neutralité des règlements intérieurs en vigueur, afin de faire expressément référence aux dispositions de l'article 1^{er} de la loi n°2021-1109 du 24/08/2021 :

« Article Neutralité, extrait du Règlement Intérieur en vigueur depuis décembre 2022

En vertu de l'article L1321-2-1 du code du travail et des dispositions de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 (article 1^{er}) confortant le respect des principes de la République, il est rappelé que les principes de neutralité et de laïcité du service public sont applicables à l'ensemble des services publics y compris lorsque ceux-ci sont assurés par des organismes de droit privé. Par conséquent, les salariés (...) affectés à des marchés publics ou à des concessions de service public doivent se conformer à ces principes et en assurer l'application. (...)»

MISE A DISPOSITION D'UNE TENUE VESTIMENTAIRE

Compte tenu des spécificités liées à notre métier, le Groupe Indigo met à la disposition de ses collaborateurs présents sur site une tenue vestimentaire de travail qui concourt au respect des principes de laïcité et de neutralité.

2. Moyens mis en œuvre à l'égard des tiers/personnes extérieures au Groupe Indigo et intervenant sur les sites et ouvrages que nous gérons.

Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

Les prestations confiées à des tiers intervenant sur les sites que nous gérons portent principalement sur les missions suivantes : le nettoyage, la fourniture de consommables, la surveillance, la maintenance-réparation ou l'intervention d'organisme de contrôle des équipements et installations.

Pour ces prestations confiées à des tiers, nous avons engagé une démarche d'information et de sensibilisation de nos fournisseurs et prestataires qui se formalise par l'insertion dans la Charte achats responsables du Groupe Indigo, d'un paragraphe sur l'application du principe d'égalité de traitement des usagers, et des principes de laïcité et de neutralité attachés à l'exécution des contrats relevant de la commande publique et ayant pour objet l'exécution d'un service public.

Nous précisons que cette charte est annexée aux différents contrats que nous concluons avec nos partenaires, permettant ainsi de répondre à notre obligation d'information si ceux-ci participent à la mission de service public.

« Extrait de la Charte achats responsables du groupe Indigo :

8.8 Obligation spécifique applicable aux contrats relevant de la commande publique et à l'exécution d'une mission de service public

Certaines des prestations réalisées dans le cadre des activités du Groupe, interviennent sur un site exploité par le Groupe au titre d'un contrat relevant de la Commande Publique et participant à l'exécution d'un service public.

A ce titre, et conformément à la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 (article 1 – paragraphe II) confortant le respect des principes de la République, les principes d'égalité des usagers devant le service public et les principes de laïcité et de neutralité du service public doivent être respectés dans le cadre de la gestion de ces sites, y compris lorsque cette gestion est assurée par un organisme de droit privé.

Il est rappelé que le respect de ces principes s'impose à toute personne à laquelle est confiée pour partie l'exécution de la mission de service public. Il lui appartient de prendre les mesures adaptées à cet effet, et en particulier il veille à ce que ses salariés ou les personnes sur lesquelles il exerce une autorité hiérarchique ou un pouvoir de direction, lorsqu'ils participent à l'exécution du service public, s'abstiennent notamment de manifester leurs opinions politiques ou religieuses, traitent de façon égale toutes les personnes et respectent leur liberté de conscience et leur dignité.

Tout Fournisseur reconnaît ainsi avoir été informé de l'existence de ces principes et de leur application dans les sites exploités par le Groupe au titre d'un contrat relevant de la Commande Publique et participant à l'exécution d'un service public.

3. Autres Moyens

En cas de réclamation relative au respect du principe d'égalité de traitement des usagers devant le service public et aux principes de neutralité et de laïcité du service public, nous précisons que les usagers bénéficient des canaux suivants :

Courrier : Indigo - 48-50 Avenue du Général de Gaulle - TSA 43214 – 92919 Paris La

Défense Cedex

Mail : service.client@group-indigo.com

Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

8.3 Annexes Parc Bords de Marne

Annexe 1	Recettes annuelles par produit
Annexe 2	Recettes mensuelles visiteurs horaires
Annexe 3	Fréquentation visiteurs horaires
Annexe 4	Recettes mensuelles abonnements locations
Annexe 5	Fréquentation abonnements locations
Annexe 6	Recettes mensuelles abonnements
Annexe 7	Fréquentation abonnements

Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20251210-DL-B-2025-12-80-AR
Date de télétransmission : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025

ANNEXE 1

930101-Neuilly-Plaisance Bords de Marne

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes TTC

Cumul	2023	2024	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	69 066 €	88 220 €	27,7
PREVENDUS	7 896 €	13 116 €	66,1
ABONNEMENTS / LOCATIONS	166 706 €	156 720 €	-6,0
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	17 358 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	-
DIVERS	80 561 €	76 696 €	-4,8
TOTAL GENERAL	324 229 €	352 110 €	8,6

Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

ANNEXE 2

930101-Neuilly-Plaisance Bords de Marne

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

Mois	2023	2024	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	5 786 €	7 536 €	30,2
FEVRIER	4 745 €	6 002 €	26,5
MARS	5 014 €	7 847 €	56,5
AVRIL	5 075 €	6 449 €	27,1
MAI	5 895 €	7 001 €	18,8
JUIN	7 074 €	7 912 €	11,8
JUILLET	5 335 €	6 896 €	29,3
AOUT	2 183 €	4 170 €	91,0
SEPTEMBRE	5 429 €	8 254 €	52,0
OCTOBRE	7 483 €	9 981 €	33,4
NOVEMBRE	8 627 €	8 164 €	-5,4
DECEMBRE	6 421 €	8 008 €	24,7
TOTAL ANNUEL	69 066 €	88 220 €	27,7

Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

ANNEXE 3

930101-Neuilly-Plaisance Bords de Marne

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

		2023			2024		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	
JANVIER	815	5 786 €	7,10 €	1 163	7 536 €	6,48 €	
FEVRIER	798	4 745 €	5,95 €	984	6 002 €	6,10 €	
MARS	844	5 014 €	5,94 €	1 231	7 847 €	6,37 €	
AVRIL	828	5 075 €	6,13 €	1 045	6 449 €	6,17 €	
MAI	957	5 895 €	6,16 €	1 093	7 001 €	6,41 €	
JUIN	1 088	7 074 €	6,50 €	1 207	7 912 €	6,56 €	
JUILLET	816	5 335 €	6,54 €	1 091	6 896 €	6,32 €	
AOÛT	395	2 183 €	5,53 €	612	4 170 €	6,81 €	
SEPTEMBRE	815	5 429 €	6,66 €	1 303	8 254 €	6,33 €	
OCTOBRE	1 156	7 483 €	6,47 €	1 458	9 981 €	6,85 €	
NOVEMBRE	1 270	8 627 €	6,79 €	1 304	8 164 €	6,26 €	
DECEMBRE	1 096	6 421 €	5,86 €	1 329	8 008 €	6,03 €	
TOTAL	10 878	69 066 €	6,35 €	13 820	88 220 €	6,38 €	

Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

ANNEXE 4

930101-Neuilly-Plaisance Bords de Marne

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Lissées TTC

Mois	2023	2024	Ecart (%)
JANVIER	13 519 €	13 939 €	3,1
FEVRIER	14 186 €	13 353 €	-5,9
MARS	13 456 €	14 152 €	5,2
AVRIL	13 990 €	13 547 €	-3,2
MAI	13 109 €	13 134 €	0,2
JUIN	13 682 €	11 895 €	-13,1
JUILLET	13 281 €	12 887 €	-3,0
AOUT	12 968 €	12 151 €	-6,3
SEPTEMBRE	14 392 €	12 680 €	-11,9
OCTOBRE	13 468 €	13 346 €	-0,9
NOVEMBRE	15 926 €	13 343 €	-16,2
DECEMBRE	14 731 €	12 293 €	-16,5
TOTAL ANNUEL	166 706 €	156 720 €	-6,0

Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

ANNEXE 5

930101-Neuilly-Plaisance Bords de Marne

FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS

Recettes Lissées TTC

	2023			2024		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	279	13 519 €	48,5 €	306	13 939 €	45,6 €
FEVRIER	288	14 186 €	49,3 €	279	13 353 €	47,9 €
MARS	288	13 456 €	46,7 €	319	14 152 €	44,4 €
AVRIL	287	13 990 €	48,7 €	291	13 547 €	46,6 €
MAI	277	13 109 €	47,3 €	284	13 134 €	46,2 €
JUIN	280	13 682 €	48,9 €	270	11 895 €	44,1 €
JUILLET	277	13 281 €	47,9 €	268	12 887 €	48,1 €
AOÛT	273	12 968 €	47,5 €	261	12 151 €	46,6 €
SEPTEMBRE	299	14 392 €	48,1 €	264	12 680 €	48,0 €
OCTOBRE	321	13 468 €	42,0 €	275	13 346 €	48,5 €
NOVEMBRE	325	15 926 €	49,0 €	276	13 343 €	48,3 €
DECEMBRE	322	14 731 €	45,7 €	274	12 293 €	44,9 €
TOTAL	3 516	166 706 €	47,4 €	3 367	156 720 €	46,5 €

Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

ANNEXE 6

930101-Neuilly-Plaisance Bords de Marne

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS

Recettes Lissées TTC

Mois	2023	2024	Ecart (%)
JANVIER	13 519 €	13 939 €	3,1
FEVRIER	14 186 €	13 353 €	-5,9
MARS	13 456 €	14 152 €	5,2
AVRIL	13 990 €	13 547 €	-3,2
MAI	13 109 €	13 134 €	0,2
JUIN	13 682 €	11 895 €	-13,1
JUILLET	13 281 €	12 887 €	-3,0
AOUT	12 968 €	12 151 €	-6,3
SEPTEMBRE	14 392 €	12 680 €	-11,9
OCTOBRE	13 468 €	13 346 €	-0,9
NOVEMBRE	15 926 €	13 343 €	-16,2
DECEMBRE	14 731 €	12 293 €	-16,5
TOTAL ANNUEL	166 706 €	156 720 €	-6,0

Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

ANNEXE 7

930101-Neuilly-Plaisance Bords de Marne

FREQUENTATION - ABONNEMENTS

Recettes Lissées TTC

		2023			2024		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	
JANVIER	279	13 519 €	48,5 €	306	13 939 €	45,6 €	
FEVRIER	288	14 186 €	49,3 €	279	13 353 €	47,9 €	
MARS	288	13 456 €	46,7 €	319	14 152 €	44,4 €	
AVRIL	287	13 990 €	48,7 €	291	13 547 €	46,6 €	
MAI	277	13 109 €	47,3 €	284	13 134 €	46,2 €	
JUIN	280	13 682 €	48,9 €	270	11 895 €	44,1 €	
JUILLET	277	13 281 €	47,9 €	268	12 887 €	48,1 €	
AOÛT	273	12 968 €	47,5 €	261	12 151 €	46,6 €	
SEPTEMBRE	299	14 392 €	48,1 €	264	12 680 €	48,0 €	
OCTOBRE	321	13 468 €	42,0 €	275	13 346 €	48,5 €	
NOVEMBRE	325	15 926 €	49,0 €	276	13 343 €	48,3 €	
DECEMBRE	322	14 731 €	45,7 €	274	12 293 €	44,9 €	
TOTAL	3 516	166 706 €	47,4 €	3 367	156 720 €	46,5 €	

Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

8.4 Annexes Parc Lamarque

Annexe 1	Recettes annuelles par produit
Annexe 2	Recettes mensuelles visiteurs horaires
Annexe 3	Fréquentation visiteurs horaires
Annexe 4	Recettes mensuelles abonnements locations
Annexe 5	Fréquentation abonnements locations
Annexe 6	Recettes mensuelles abonnements
Annexe 7	Fréquentation abonnements

Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

Accusé de réception en préfecture
093-219300498-20251210-DL-B-2025-12-80-AR
Date de télétransmission : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025

ANNEXE 1

930102-Neuilly-Plaisance Lamarque

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes TTC

Cumul	2023	2024	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	116 470 €	117 295 €	0,7
PREVENDUS	9 958 €	1 258 €	-87,4
ABONNEMENTS / LOCATIONS	45 645 €	34 151 €	-25,2
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	-
DIVERS	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	172 072 €	152 704 €	-11,3

Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

ANNEXE 2

930102-Neuilly-Plaisance Lamarque

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

Mois	2023	2024	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	9 342 €	9 860 €	5,5
FEVRIER	9 390 €	9 179 €	-2,2
MARS	10 206 €	10 215 €	0,1
AVRIL	9 323 €	10 934 €	17,3
MAI	10 016 €	9 089 €	-9,3
JUIN	11 934 €	9 335 €	-21,8
JUILLET	10 307 €	10 370 €	0,6
AOUT	5 828 €	5 228 €	-10,3
SEPTEMBRE	11 125 €	10 681 €	-4,0
OCTOBRE	11 585 €	12 029 €	3,8
NOVEMBRE	8 823 €	10 243 €	16,1
DECEMBRE	8 591 €	10 131 €	17,9
TOTAL ANNUEL	116 470 €	117 295 €	0,7

Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

ANNEXE 3

930102-Neuilly-Plaisance Lamarque

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

		2023			2024		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	
JANVIER	1 949	9 342 €	4,79 €	2 066	9 860 €	4,77 €	
FEVRIER	1 904	9 390 €	4,93 €	1 897	9 179 €	4,84 €	
MARS	2 115	10 206 €	4,83 €	2 120	10 215 €	4,82 €	
AVRIL	1 944	9 323 €	4,80 €	2 201	10 934 €	4,97 €	
MAI	2 019	10 016 €	4,96 €	1 836	9 089 €	4,95 €	
JUIN	2 490	11 934 €	4,79 €	1 930	9 335 €	4,84 €	
JUILLET	2 141	10 307 €	4,81 €	2 051	10 370 €	5,06 €	
AOÛT	1 206	5 828 €	4,83 €	953	5 228 €	5,49 €	
SEPTEMBRE	2 229	11 125 €	4,99 €	2 233	10 681 €	4,78 €	
OCTOBRE	2 415	11 585 €	4,80 €	2 454	12 029 €	4,90 €	
NOVEMBRE	1 822	8 823 €	4,84 €	2 045	10 243 €	5,01 €	
DECEMBRE	1 757	8 591 €	4,89 €	2 092	10 131 €	4,84 €	
TOTAL	23 991	116 470 €	4,85 €	23 878	117 295 €	4,91 €	

Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

ANNEXE 4

930102-Neuilly-Plaisance Lamarque

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Lissées TTC

Mois	2023	2024	Ecart (%)
JANVIER	3 992 €	3 312 €	-17,0
FEVRIER	3 956 €	3 100 €	-21,6
MARS	4 293 €	3 470 €	-19,2
AVRIL	4 161 €	3 018 €	-27,5
MAI	4 079 €	2 733 €	-33,0
JUIN	4 464 €	2 259 €	-49,4
JUILLET	3 541 €	2 692 €	-24,0
AOUT	3 387 €	2 534 €	-25,2
SEPTEMBRE	3 564 €	2 905 €	-18,5
OCTOBRE	3 273 €	2 869 €	-12,3
NOVEMBRE	3 645 €	2 646 €	-27,4
DECEMBRE	3 291 €	2 615 €	-20,5
TOTAL ANNUEL	45 645 €	34 151 €	-25,2

Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

ANNEXE 5

930102-Neuilly-Plaisance Lamarque

FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS

Recettes Lissées TTC

		2023		2024		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	94	3 992 €	42,5 €	83	3 312 €	39,9 €
FEVRIER	97	3 956 €	40,8 €	79	3 100 €	39,2 €
MARS	103	4 293 €	41,7 €	83	3 470 €	41,8 €
AVRIL	103	4 161 €	40,4 €	73	3 018 €	41,3 €
MAI	103	4 079 €	39,6 €	73	2 733 €	37,4 €
JUIN	101	4 464 €	44,2 €	72	2 259 €	31,4 €
JUILLET	93	3 541 €	38,1 €	69	2 692 €	39,0 €
AOUT	85	3 387 €	39,8 €	65	2 534 €	39,0 €
SEPTEMBRE	87	3 564 €	41,0 €	70	2 905 €	41,5 €
OCTOBRE	85	3 273 €	38,5 €	69	2 869 €	41,6 €
NOVEMBRE	85	3 645 €	42,9 €	67	2 646 €	39,5 €
DECEMBRE	85	3 291 €	38,7 €	66	2 615 €	39,6 €
TOTAL	1 121	45 645 €	40,7 €	869	34 151 €	39,3 €

Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

ANNEXE 6

930102-Neuilly-Plaisance Lamarque

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS

Recettes Lissées TTC

Mois	2023	2024	Ecart (%)
JANVIER	3 992 €	3 312 €	-17,0
FEVRIER	3 956 €	3 100 €	-21,6
MARS	4 293 €	3 470 €	-19,2
AVRIL	4 161 €	3 018 €	-27,5
MAI	4 079 €	2 733 €	-33,0
JUIN	4 464 €	2 259 €	-49,4
JUILLET	3 541 €	2 692 €	-24,0
AOUT	3 387 €	2 534 €	-25,2
SEPTEMBRE	3 564 €	2 905 €	-18,5
OCTOBRE	3 273 €	2 869 €	-12,3
NOVEMBRE	3 645 €	2 646 €	-27,4
DECEMBRE	3 291 €	2 615 €	-20,5
TOTAL ANNUEL	45 645 €	34 151 €	-25,2

Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

ANNEXE 7

930102-Neuilly-Plaisance Lamarque

FREQUENTATION - ABONNEMENTS

Recettes Lissées TTC

		2023		2024		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	94	3 992 €	42,5 €	83	3 312 €	39,9 €
FEVRIER	97	3 956 €	40,8 €	79	3 100 €	39,2 €
MARS	103	4 293 €	41,7 €	83	3 470 €	41,8 €
AVRIL	103	4 161 €	40,4 €	73	3 018 €	41,3 €
MAI	103	4 079 €	39,6 €	73	2 733 €	37,4 €
JUIN	101	4 464 €	44,2 €	72	2 259 €	31,4 €
JUILLET	93	3 541 €	38,1 €	69	2 692 €	39,0 €
AOÛT	85	3 387 €	39,8 €	65	2 534 €	39,0 €
SEPTEMBRE	87	3 564 €	41,0 €	70	2 905 €	41,5 €
OCTOBRE	85	3 273 €	38,5 €	69	2 869 €	41,6 €
NOVEMBRE	85	3 645 €	42,9 €	67	2 646 €	39,5 €
DECEMBRE	85	3 291 €	38,7 €	66	2 615 €	39,6 €
TOTAL	1 121	45 645 €	40,7 €	869	34 151 €	39,3 €

Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025

Contact :

SAPP
Direction régionale Nord Est
01.49.03.13.31

Coordonnées RD

Najib BOUCHTAR
najib.bouchtar@group-indigo.com
0609675847



Certifié exécutoire

Acte publié le 22 / 12 / 2025